



# Rapport d'activités

Conservatoire  
d'espaces naturels  
Languedoc-Roussillon



2016



# Sommaire



B. SIROT



M. KLESCZEWSKI



M. KLESCZEWSKI



R. JULLIAN

L'Édito du Président .....	3
<b>PRÉSERVATION ET GESTION D'ESPACES ET D'ESPÈCES</b> .....	4
PROTECTION .....	4
GESTION .....	6
AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE .....	18
<b>VALORISATION</b> .....	20
Les opérations <i>Fréquence grenouille</i> et <i>Chantiers d'automne</i> .....	20
Participation à l'insertion sociale en faveur de public en difficultés .....	21
<b>ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES</b> .....	22
Participation aux plans nationaux d'actions en faveur d'espèces .....	22
Partenariat avec les organismes de formation et de recherche .....	23
Participation aux instances institutionnelles .....	23
<b>PARTICIPATION AUX DYNAMIQUES DE RÉSEAU</b> .....	24
Pôle-relais lagunes méditerranéennes .....	24
<b>SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DU CEN LOZÈRE</b> .....	26
<b>VIE ASSOCIATIVE</b> .....	28
Séminaire national des CEN à Sète, Rencontre des CEN d'Occitanie, Conseil scientifique, Réseau des CEN et bénévolat .....	28
Assemblée générale et Conseil d'administration .....	30
Bilan financier .....	30
Organigramme, mouvement de personnels, formation, stagiaires .....	31

Crédits photos couverture

1. A. LAGRAVE
2. M. KLESCZEWSKI
3. V. NICOLAS
4. B. SIROT
5. P. BERNARD

1
3 4 5
2

# l'Édito du président

Depuis près d'une dizaine d'années, l'activité du CEN L-R est largement dominée par les actions de conservation, notamment les actions de maîtrise et de gestion d'espaces naturels qui représentent aujourd'hui plus de la moitié de l'activité du CEN L-R. Le bilan foncier est aujourd'hui de 368 ha en acquisition et de 13 890 ha en convention. Il s'est accru globalement de 2 000 ha en 2016.

Les espaces naturels gérés sont de plus en plus nombreux et s'inscrivent dans toute une série de contextes fonciers : espaces naturels sensibles des départements, terrains communaux, sites du Conservatoire du littoral (avec près de 1 500 ha en cogestion), sites de compensation, terrains militaires, propriétés privées, propriétés du CEN L-R.

Il y a beaucoup d'actions dont l'importance mériterait d'être soulignée. Parmi celles qui ont marqué l'année 2016, nous pouvons évoquer :

- L'organisation, à Sète, du Séminaire des Conservatoires d'espaces naturels. C'est la troisième manifestation annuelle du réseau organisée en région en une dizaine d'années. Le séminaire, dont les premiers jours ont été perturbés par un fort épisode cévenol, a été très apprécié. Nous sommes revenus à une organisation ancienne centrée sur les Conservatoires (alors qu'on tendait à ne plus organiser que des congrès ouverts vers l'extérieur) : présentation d'une dizaine d'expériences réussies des Conservatoires et beaucoup d'ateliers dont : géomatique et SICEN, mesures compensatoires, intendance du territoire, thématiques sur lesquelles le CEN L-R est très actif ;
- La conduite de deux programmes européens en cours LIFE Mil'Ouv et Envoll et un autre en préparation ;
- Le développement des connaissances naturalistes et d'actions autour de la biodiversité : atlas papillons et libellules, impact des sports de glisse, contrôle du Goéland leucophaea, plans d'actions en faveur du Bonelli et de la Cistude, Pôle-relais lagunes méditerranéennes ;
- La gestion de bases de données (plus de 200 000 données dans SICEN) avec notamment une innovation technique importante, l'acquisition de données directement sur le terrain à partir de smartphones.

Je souhaite également m'attarder sur trois champs d'actions qui orientent l'action du Conservatoire.

- Le premier concerne l'intendance du territoire. Elle bénéficie d'un partenariat renforcé avec les collectivités notamment du Département de l'Aude autour des ENS de l'Aude (7 300 ha et 14 communes concernées) mais aussi des Communautés de communes du Pic Saint Loup ou de la Vallée de l'Hérault. Elle vise à décloisonner les actions de conservation de la biodiversité, en l'associant avec la conservation du patrimoine culturel et le développement du territoire. Elle enrichit la démarche conservatoire en l'amenant à mieux prendre en compte les intérêts de la population des territoires concernés. C'est aussi une entrée dans un monde mal exploré, celui des «communs» que la pensée moderne a, depuis le 17<sup>ème</sup> siècle, systématiquement délégitimé mais qui, avec l'environnement, retrouve de l'importance.
- Le deuxième, c'est celui des mesures compensatoires. Elles sont toujours la conséquence de destructions de l'environnement, donc d'opérations que l'on peut percevoir très négati-

vement mais qui répondent aussi à des enjeux que la société reconnaît comme pertinents. Il y a à ce sujet une ambiguïté associée aux mesures compensatoires : contribuent-elles à limiter la destruction de notre environnement en la rendant plus coûteuse et en augmentant la superficie des espaces bien gérés ou au contraire en fournissant un cadre juridique, donnent-elles à bon compte des droits à détruire ? C'est le politique, au sens très large du terme, qui est en capacité de déplacer le curseur dans une direction ou une autre. Il est bien sûr important que la société limite autant que possible la destruction. A son niveau, le Conservatoire intervient dans la phase de gestion d'espaces de compensation et s'attache à assurer un bon fonctionnement et une bonne intégration de ces espaces dans le territoire en essayant systématiquement de coupler compensation et intendance du territoire. Les administrateurs, la direction et les chargés de mission du Conservatoire restent attentifs à l'ensemble de la problématique.

- Le troisième concerne la relation avec l'agriculture. Intervenir sur des exploitations agricoles n'est pas simple et oblige à comprendre les enjeux de l'exploitant. Même si les Conservatoires ont une longue tradition de collaboration avec des agriculteurs, la culture conservatoire sur ce sujet est à renouveler pour s'adapter aux mutations du monde agricole. Nous participons à «installer» des néo-éleveurs sur des terres, opérations dont nous n'étions pas assez conscients des difficultés. C'est un moment de fragilité pour l'éleveur où il doit obtenir de nombreuses autorisations, aménager son espace, trouver des débouchés. Le soutien à l'agriculture de proximité est affiché dans les politiques locales et nationales mais, pour être efficace, la traduction concrète doit aller jusque dans les «détails». Ce travail partenarial avec le monde agricole a une place de plus en plus importante dans l'action du Conservatoire comme en témoigne l'ouvrage collectif *Terres pastorales* que nous avons publié en 2017 dans le cadre du Life Mil'Ouv.

La richesse et la diversité des opérations que révèle ce rapport d'activités repose sur l'équipe salariée très investie, la mobilisation des administrateurs et des bénévoles, l'implication de nos partenaires et les nombreux soutiens financiers que nous nous attachons à maintenir et diversifier dans un contexte toujours incertain.

Enfin, 2016 est l'année de la mise en place de la grande région Occitanie avec une réorganisation des services de l'Etat et des 2 Régions fusionnées. Cette réorganisation a donné lieu à plusieurs rencontres entre administrateurs et équipes salariées des 4 CEN d'Occitanie pour échanger, coordonner leurs actions et identifier les projets communs à cette nouvelle échelle territoriale. Notons, que l'agrément des 4 conservatoires fin 2015, qui traduit une reconnaissance de l'action conduite par les Conservatoires, devrait faciliter de nouvelles perspectives d'action avec nos partenaires.

Nous vous invitons à découvrir ce rapport d'activité 2016 et souhaitons qu'il vous intéresse autant que nous avons eu de passion à conduire ces actions.

Jacques LEPART  
Président du CEN L-R

# PRÉSERVATION ET GESTION D'ESPACES NATURELS ET D'ESPÈCES



## L'intendance du territoire comme outil de protection

La préservation des espaces naturels et des espèces de la région, qui est l'une des missions centrales du CEN L-R, s'articule autour de trois grands axes :

- connaître par la mobilisation des connaissances issues de bases de données naturalistes dont celles du CEN L-R pour sélectionner des sites d'intervention et orienter leur gestion, (voir page 18-19)
- protéger par la négociation d'une acquisition, d'une convention de gestion, et/ou d'une mesure de protection le cas échéant, auprès des propriétaires et gestionnaires,
- gérer selon les plans de gestion, élaborés, mis en œuvre et évalués pour avoir une gestion optimale de sites. (page 6 et suivantes)

Ces deux derniers axes poursuivent leur progression dans les activités du CEN L-R et occupent à présent une place centrale puisqu'ils représentent près de 60 % de l'activité en 2016. Cette progression témoigne d'une reconnaissance de plus en plus forte du CEN L-R comme un acteur pour la maîtrise du foncier et la gestion d'espaces naturels.

## MAÎTRISE FONCIÈRE

En 2016, la protection par la maîtrise foncière, poursuit la forte progression entamée en 2012, comme en témoigne le graphique de l'évolution (2011-2016) des surfaces maîtrisées (figure ci-contre). La surface totale des terrains acquis a pratiquement triplé entre 2011 et 2016 passant de 114 ha à 368 ha et la surface totale en convention a été multipliée par 13 passant de 981 ha en 2011 à plus de 13 890 ha en 2016 !

Entre 2015 et 2016, la surface maîtrisée s'est accrue de 33,6%. Cette forte progression est essentiellement liée à deux facteurs :

- la poursuite de la mise en œuvre des mesures compensatoires aux grands travaux d'infrastructures (Contournement ferroviaire Nîmes-Montpellier, déplacement de A9 à Montpellier et doublement à Perpignan, Aquadomia, et à des projets d'aménagement ponctuels (ZAC, élargissement de route...), qui se concrétise par l'acquisition et la gestion par le CEN L-R de sites de compensation,
- la poursuite du partenariat avec le Département de l'Aude, qui soutient notre initiative d'intendance du territoire ; ce qui a permis la signature de plusieurs conventions avec les communes et les propriétaires privés dans les communes abritant des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département de l'Aude.

Pour en savoir plus : [http://www.cenlr.org/gerer/sites/bulletin\\_foncier\\_2016](http://www.cenlr.org/gerer/sites/bulletin_foncier_2016)

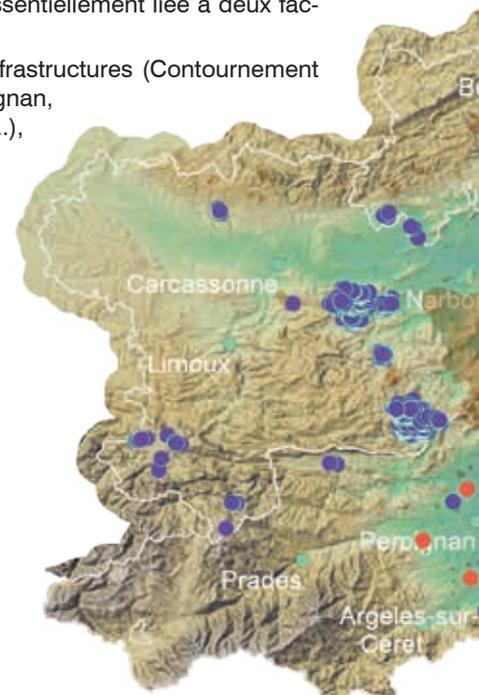
### Nouvelles du fonds de dotation du CEN L-R



#### Fonds de dotation

Après quatre années d'existence, le Fonds de dotation possède à son actif près de 136 ha.

Le Fonds de dotation du CEN L-R, créé en 2012, continue à recevoir les terrains acquis afin de sécuriser le foncier et pérenniser son affectation à la conservation de la biodiversité. Les Conseils d'administration du 11/06 et du 03/12 ont validé les comptes et les acquisitions à verser au fonds de dotation.





M. KLESZCZEWSKI



X. RUFFRAY



B. SIROT

## de la biodiversité en Languedoc-Roussillon !

### Création d'une Association Foncière Agricole Libre (AFA) : un nouvel outil pour la maîtrise du foncier pour la conservation

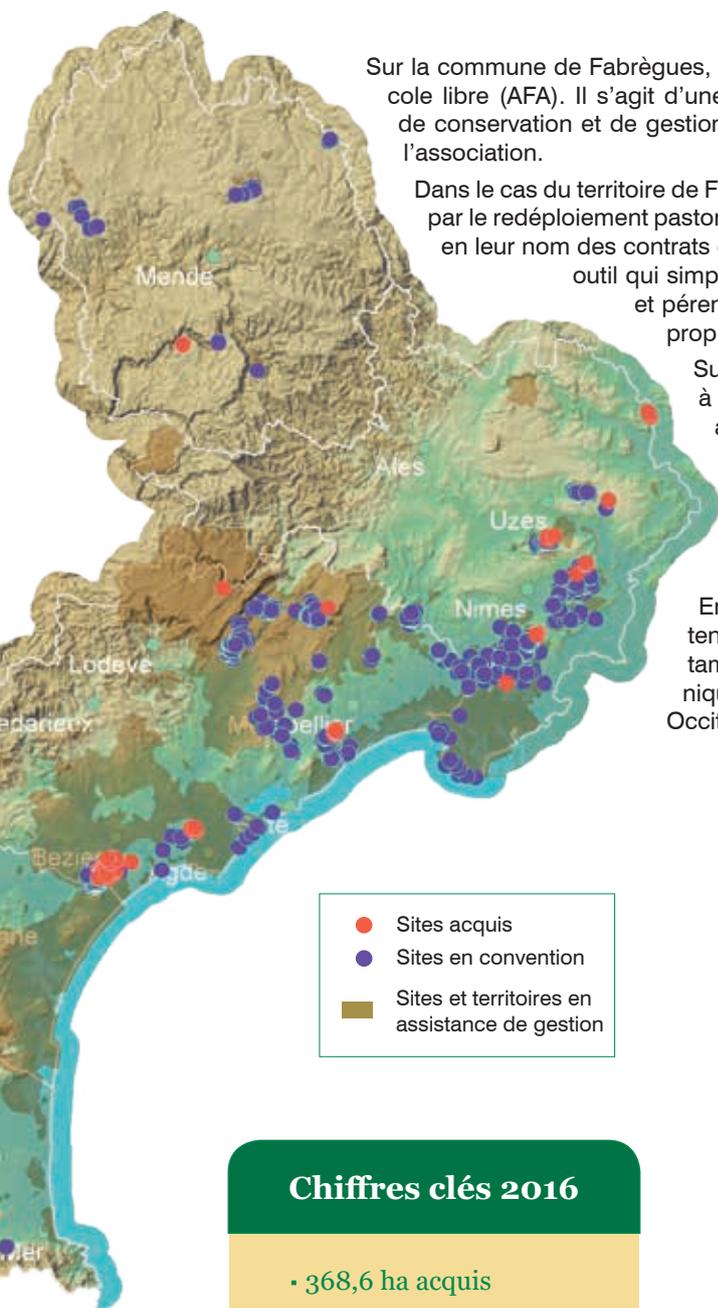
Sur la commune de Fabrègues, le CEN L-R a initié en 2016 la création d'une association foncière agricole libre (AFA). Il s'agit d'une association de propriétaires qui s'entendent sur un objectif partagé de conservation et de gestion de leurs terrains et qui donnent un mandat de gestion en ce sens à l'association.

Dans le cas du territoire de Fabrègues, l'objectif est de préserver et restaurer la garrigue, notamment par le redéploiement pastoral. Les propriétaires adhérents de l'AFA autorisent l'association à signer en leur nom des contrats de mise à disposition agroenvironnementaux. Aussi, l'AFA constitue un outil qui simplifie grandement les démarches d'installation pour l'éleveur attributaire et pérennise son activité. L'AFA est un outil de gouvernance locale où chaque propriétaire exprime sa sensibilité en assemblée générale.

Sur le site de la Lauze, 60 propriétaires représentant 350 ha ont adhéré à l'AFA, présidée par le maire de Fabrègues, et ont confié la gestion administrative au CEN L-R.

Parmi les outils nouveaux, on peut citer également la signature de bail emphytéotique. Il s'agit d'un contrat foncier de longue durée qui donne des droits réels au CEN L-R. Par sa robustesse, il marque l'engagement volontaire d'inscrire le partenariat avec le CEN L-R dans la durée.

Enfin, le CEN L-R, acteur foncier de la région, se manifeste par des partenariats toujours plus forts avec les acteurs fonciers institutionnels et notamment les SAFERs par la participation du CEN L-R aux comités techniques départementaux SAFER et au Conseil d'administration de la SAFER Occitanie.



**Chiffres clés 2016**

- 368,6 ha acquis
- 13 890 ha en convention



Evolution entre 2011 et 2016 des surfaces maîtrisées par acquisitions et conventions par le CEN L-R et le CEN Lozère.



## Nouvelles des sites de compensation du Contournement ferroviaire Nîmes-Montpellier (CNM)

Dans le cadre du projet de Contournement ferroviaire Nîmes-Montpellier (CNM), le CEN L-R accompagne depuis 2013, le maître d'ouvrage Oc'Via dans la mise en œuvre des mesures compensatoires en collaboration avec la SAFER, la Chambre d'Agriculture du Gard et le Centre Ornithologique du Gard avec lesquels ils ont constitué un groupement de compétence. Rappelons que l'objectif principal des mesures est de compenser les impacts sur les populations de l'Outarde canepetière dont les effectifs sont parmi les plus importants de France, le Lézard ocellé et l'Oedicnème criard.

### Acquisitions



N. HESSLER

Fin 2016, le bilan foncier indique que 512 hectares ont été acquis au total en milieu agricole. Les derniers chantiers de restauration (arrachage d'anciennes cultures), ont été menés en 2016 en Costières.

Le premier semestre a été consacré à l'élaboration des cahiers des charges des 23 agriculteurs attributaires de terrains (environ 360 Ha dans le Centre et Nord-Est des Costières et le Sommiérois). Ces cahiers des charges ont été ensuite validés par Oc'Via et ses filiales Construction et Maintenance ainsi que par SNCF Réseau. Les prêts à usage et contrat agro-environnementaux ont été édités et envoyés aux agriculteurs fin 2016 pour signature.

En parallèle, deux appels à candidatures pour la gestion par le pâturage des terrains acquis ont été lancés :

- le premier, au printemps pour l'attribution d'environ 175 Ha en garrigues sur les communes de Guzargues, Saturargues et Lunel. 3 éleveurs ont été sélectionnés en comité SAFER à l'automne 2016,
- le second, fin d'été pour l'attribution des 80 Ha restants au centre et au sud des Costières. 14 agriculteurs ont été sélectionnés par le comité SAFER en décembre 2016.

### Conventions pour la mise en œuvre de mesures agri-environnementales (MAEOc)

Les premières conventions (MAEOc) signées dans le cadre des mesures compensatoires du CNM arrivant à terme fin juillet 2016, un travail d'animation auprès des signataires a été réalisé par la Chambre d'Agriculture du Gard. La plupart des signataires ont souhaité poursuivre leur engagement, sur les mêmes parcelles ou sur de nouvelles qu'ils ont proposées.

Signalons que la sélection des parcelles s'est faite en prenant en compte les recommandations de la thèse de P. Devoux : arrêt des mesures d'enherbement des vignes pour les outardes et élargissement de la bande considérée comme défavorable à l'outarde de 250 à 300 m de part et d'autre de la voie ferrée.

Fin 2016, 26 conventions, couvrant près de 325 ha, ont été envoyées pour signature.

Au total, 75 exploitants se sont engagés dans la démarche. Près de 90 contrats signés couvrant un peu plus de 1000 Ha.



L. PIRSOU

### Contrôles effectués par la DREAL

En 2016, la DREAL a organisé deux journées de contrôles, au printemps et à l'automne, en présence des principaux acteurs, afin de vérifier sur le terrain la réalité de la mise en œuvre des mesures compensatoires du CNM en terme d'acquisitions et de MAEOc.

En mai 2016, 86% des surfaces vérifiées étaient conformes aux résultats attendus. Cela reste, selon la DREAL, un bon résultat même s'il est plus faible qu'en 2015.

Il est important d'ajouter que le CEN L-R procède lui-même tous les ans à des contrôles (1/3 environ des surfaces engagées chaque année). Ils donnent lieu, lorsque cela est nécessaire, à des rencontres avec les exploitants, des modifications de contrats, voire des sanctions financières.



X. RUFRAY



N. HIESSLER



Y. BROSSARD (OCVIA)



L. PIRSOU

## Nouvelles des sites de compensation liés au déplacement de l'Autoroute A9 à Montpellier et au projet Aqua Domitia



F. LEPINE



F. LEPINE

En 2016, le CEN L-R a poursuivi les actions de restauration et préservation des garrigues de la Lauze à la sortie Ouest de Montpellier. Dès l'origine de ce projet, le CEN L-R a eu le souci de pérenniser le maintien des milieux ouverts de garrigues restaurés par le redéploiement de troupeaux ovins.

Les premiers travaux ont consisté à terminer la restauration des anciens parcours et les drailles pour préparer le site à l'arrivée des troupeaux. Par ailleurs, le CEN L-R, accompagné des Chambres d'Agriculture (départementale et régionale), l'association Terres de Liens et la SAFER, a lancé un appel à candidatures auprès des éleveurs potentiels. Parmi les 16 candidats, un projet ovin allaitant et un projet ovin laitier ont été retenus. Le premier troupeau est arrivé en Août 2016.

En parallèle, d'autres actions de gestion ont été menées, dont deux importantes :

- la création de deux lavognes, en mobiliser les savoir-faire traditionnels, puisque ces lavognes ont été étanchéifiées avec une couche d'argile recouverte d'un dallage calcaire non jointé.
- la pose de 2 km de clôture (ursus et piquets en bois). En raison de la nature du sol très rocailleuse et des affleurements de roche mère, le chantier a nécessité de faire appel à un engin spécifique «marteau fond de trou» pour percer la roche afin d'ancrer durablement les gros piquets en acacia.

Rappelons que ces actions s'inscrivent dans le cadre des mesures compensatoires liés à deux grands projets d'infrastructures : le déplacement de l'autoroute A9 au droit de Montpellier, porté par Vinci Autoroutes et le renforcement du réseau hydraulique Aqua Domitia, porté par BRL.

## Nouvelles des sites de compensation dans les Pyrénées Orientales

Dans les Pyrénées-Orientales, le CEN L-R intervient dans la mise en œuvre des mesures compensatoires de plusieurs projets d'infrastructures et de réseaux (élargissement de l'A9 entre Perpignan et la frontière espagnole, travaux de la RD914 entre Port-Vendres et Cerbère, ligne Haute-Tension souterraine France-Espagne) et d'extensions de carrières. En 2016, les plans de gestion ont été finalisés sur deux nouveaux sites avec un début de mise en oeuvre.

### Site de Laroque des Albères



R. BOUTELOUP

La commune de Laroque-des-Albères, Vinci Autoroute et le CEN L-R ont signé un bail emphytéotique sur 12 ha pour la compensation liés aux travaux d'élargissement de l'A9 entre le Boulou et la frontière espagnole. Des actions seront menées

comme la coupe de Pins et l'entretien par pâturage extensif pour la conservation des cortèges d'oiseaux des milieux ouverts et buissonnants ainsi que pour les reptiles.

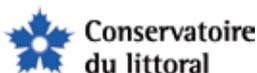
### Site de Villelongue-del-Monts



L. COURMONT

Une ancienne carrière de sable située en bordure du Tech est en cours de rétrocession au Fonds de dotation du CEN L-R. Ce site a été sélectionné

pour la compensation des impacts des travaux d'élargissement de l'A9 sur l'habitat de l'Émyde lépreuse. Un plan de gestion a été élaboré pour la restauration de l'habitat avec notamment la restauration et la création de zones humides connectées au fleuve Tech.



Conservatoire  
du littoral

## Gestion du site naturel protégé des Salines de Villeneuve

Le site naturel protégé des Salines, propriété du Conservatoire du Littoral, couvre près de 300 ha. Il est co-géré par le CEN L-R, la commune de Villeneuve-lès-Maguelone, le Syndicat mixte des étangs littoraux (Siel) et la communauté d'agglomération du bassin de Thau (Thau Agglo).



### Life+ Envoll : création d'un nouvel îlot de nidification

En 2016, le programme de travaux du projet Life+ Envoll a été complété par la création d'un îlot de nidification sur la zone des parterre extérieurs. Les travaux ont consisté à remodeler un îlot existant en surélevant son plateau et en conservant le bourrelet initial afin de le protéger des vents dominants. Au final, il a été créé un îlot de 478 m<sup>2</sup> à sa base pour une superficie d'accueil émergée de 302 m<sup>2</sup>. Pour terminer, 15m<sup>3</sup> de sable coquillier ont été étalés sur l'îlot.

En 2016, le programme de travaux du projet Life+ Envoll a été complété par la création d'un îlot de nidification sur la zone des parterre extérieurs. Les travaux ont consisté à remodeler un îlot existant en surélevant son plateau et en conservant le bourrelet initial afin de le protéger des vents dominants. Au final, il a été créé un îlot de 478 m<sup>2</sup> à sa base pour une superficie d'accueil émergée de 302 m<sup>2</sup>. Pour terminer, 15m<sup>3</sup> de sable coquillier ont été étalés sur l'îlot.



### Les animations «Cap sur les Salines»

Plus de 4000 personnes ont participé aux manifestations organisées en 2016 sur le site. De nouvelles thématiques sont venues compléter le programme avec des sorties sur les abeilles sauvages, les araignées ou encore des ateliers artistiques de sensibilisation à l'éco-citoyenneté et au recyclage (partenariat avec l'association LARA). Comme chaque année, un programme de chantiers citoyens pour la conservation et la mise en valeur du site a été réalisé : au total 27 jours de chantiers ont regroupé près de 180 personnes !

Plus de 4000 personnes ont participé aux manifestations organisées en 2016 sur le site. De nouvelles thématiques sont venues compléter le programme avec des sorties sur les abeilles sauvages, les araignées ou encore des ateliers artistiques de sensibilisation à l'éco-citoyenneté et au recyclage (partenariat avec l'association LARA). Comme chaque année, un programme de chantiers citoyens pour la conservation et la mise en valeur du site a été réalisé : au total 27 jours de chantiers ont regroupé près de 180 personnes !

### Inventaires orthoptères

L'inventaire des orthoptères réalisé en 2016 a permis de recenser 32 nouvelles espèces pour le site. Ces espèces sont plutôt communes et liées aux milieux ras et secs, mais avec cependant quelques données intéressantes : une station d'importance régionale pour *Paracrinema tricolor* avec plus de 40 individus inventoriés, la présence de *Gryllomorpha uclensis* (une espèce rare en région), ainsi que deux espèces non observées dans l'Hérault depuis 40 ans : *Eugrylloides pipiens* et *Roeseliana azami azami*.

### Gestion agricole : un appel à candidature en faveur des prairies humides

Afin de préserver les prairies humides et maintenir la mosaïque paysagère, un appel à candidatures a été lancé en novembre, pour la gestion agricole de 83 parcelles publiques (23 propriétés de la commune et 60 propriétés du Conservatoire du Littoral) totalisant 63.8 hectares. Le diagnostic écologique des parcelles a permis d'identifier les enjeux de conservation et de les répartir en 10 lots. Chaque lot sera confié à un exploitant et sera divisé en plusieurs unités de gestion sur lesquelles des cahiers des charges seront appliqués.

L'objectif de cet appel à candidatures est de choisir des agriculteurs professionnels dont les projets répondent au mieux aux enjeux environnementaux des parcelles. Les cahiers des charges spécifiques seront rédigés début 2017 et les lots seront attribués au printemps 2017.

### Recensement des anatidés et des foulques



La responsabilité du site des Salines pour l'hivernage et la reproduction des foulques et des anatidés croît d'année en année. En effet, les recensements des hivernants réalisés en 2016 sur l'étang du Vagaran montrent que le site est particulièrement attractif pour ces oiseaux. Il accueille 1/3 des effectifs recensés sur l'étang de Vic et ses marais périphériques.

Le site revêt également une importance particulière pour leur nidification. Une estimation des effectifs nicheurs sur l'étang du Vagaran montre que le site a accueilli plus de 300 couples au cours de la saison. Ces chiffres, proches de ceux de la Réserve naturelle de l'Estagnol, viennent confirmer la complémentarité de ces deux sites voisins.



M. KLESZCZEWSKI



M. KLESZCZEWSKI



A. RONDFAU

## Le Lido de Sète



M. KLESZCZEWSKI

Depuis le 18 décembre 2015, le CEN L-R est gestionnaire associé du site «Lido de Thau», propriété du Conservatoire du littoral. Son rôle d'appui au gestionnaire principal, la Communauté d'agglomération du Bassin de Thau, consiste prioritairement à mettre en

œuvre le suivi scientifique de l'état écologique du site. L'année 2016 a donc été l'année dite « zéro » pour la mise en place des protocoles de suivis scientifiques des différents enjeux écologiques du site. Rappelons à l'occasion que le site fait partie du dispositif de mesures compensatoires pour l'aménagement de la plate-forme portuaire de Port-la-Nouvelle, et que certains suivis scientifiques en lien avec ces mesures sont financés par

la Région Occitanie pendant 30 ans.

Un document de cadrage des protocoles a été produit et validé par la Région et la DREAL en début d'année 2016. Les différents protocoles de suivi et le calendrier sur 30 ans y sont détaillés.

Courant 2016, un certain nombre de suivis a été lancé. Nous avons notamment mis en place un dispositif de placettes permanentes pour le suivi des populations de Saladelles de Girard (*Limonium girardianum*). Ce protocole est basé sur une méthode élaborée par l'équipe de J. Thompson au CEFECNRS. Cette méthode est désormais appliquée de façon standard pour l'ensemble des suivis de populations d'espèces végétales sur tous les sites du CEN L-R.

Le site abrite aussi un grand nombre de populations animales d'intérêt patrimonial. Les protocoles 2016 ont concerné les laro-limicoles et passereaux reproducteurs, les orthoptères et cicindèles ainsi que le Psammodrome d'Edwards, lézard si typique des milieux sableux proches du littoral.



O. SCHIER



## Des nouvelles du projet Life + Envoll

Pour sa troisième année de mise en œuvre, le projet Life+ Envoll a permis

d'innover au travers d'un test grandeur nature de l'outil d'information en temps réel de l'évolution de la sensibilité des sites de pratiques sportives et de loisirs sur le littoral (*Météo des oiseaux*) sur le territoire du Parc naturel régional de la Narbonnaise (PNRNM). A partir des données de suivis hebdomadaires des colonies par la LPO Aude, il a en effet été possible d'évaluer un niveau de risque de dérangement (classés de faible à fort) à l'échelle de chaque spot de pratique de sport de nature sur le territoire. Ainsi, une carte mise à jour chaque semaine a été proposée aux pratiquants sur une page Facebook dédiée (<https://fr-fr.facebook.com/Meteodesoiseaux/>) et sur le site *Météo Winds-up*.

Sur les Salines à Villeneuve-lès-Maguelone, un nouvel îlot a vu le jour ainsi que sur les Salins de Grimaud et Tallavignes (PNRNM) où trois îlots ont été construits. Les travaux n'ont par contre pas pu être finalisés sur le territoire de Thau Agglo.

Les couples reproducteurs, au nombre de 15 000 aujourd'hui (toutes espèces confondues), permettent de retrouver des chiffres connus antérieurement, avant les chutes observées entre 1980 et 2004. Le Gard et l'Hérault restent encore cette année les principaux sites de reproduction de ces espèces.

Le travail de Maria Igual, en stage de M2 au CEN L-R, a permis de préciser la typologie des îlots ainsi que les préférences de chaque espèce suivie pour l'installation de son nid.

Pour en savoir plus : [www.life-envoll.eu](http://www.life-envoll.eu)





R. JULLIAN



Conservatoire  
du littoral

## Gestion des sites naturels protégés du Grau-du-Roi

La commune du Grau-du-Roi abrite 3 sites, propriété du Conservatoire du littoral : Le Bois du Boucanet, l'Espiguette et l'Étang du Médard. Ces sites naturels protégés, qui s'étendent sur plus de 1100 ha, sont gérés conjointement par la commune, le CEN L-R et l'Office National des Forêts.

### Site du bois du Boucanet

Les travaux de réaménagement paysager des entrées du site, visant à améliorer les conditions d'accueil du public, se sont achevés en 2016 : mise en sécurité des aires de stationnement, plantation d'ornement, installation d'une plateforme d'observation.

L'accompagnement de l'équipe technique municipale dans la réalisation des actions de restauration écologique s'est traduit cette année par la création d'une nouvelle mare dunaire. Elle permet d'offrir un troisième site favorable à la reproduction du Pélouste cultripède.

### Site de l'Espiguette

A la demande du Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise, des suivis écologiques (flore, habitats naturels et coléoptères des dunes) ont été réalisés à Terre-Neuve sur une parcelle ayant fait l'objet de travaux de restauration du milieu dunaire en 2012 dans le cadre du programme LIFE Lag'Nature.

Quatre ans après les travaux, les résultats de ces suivis montrent que l'opération de restauration est en bonne voie. En effet, une végétation et un cortège de coléoptères caractéristiques des dunes méditerranéennes se développent progressivement sur les terres remaniées.

### Site Camargue gardoise - Etang du Médard

L'année 2016 a été consacrée au lancement de l'étude hydraulique sur une année. Cette étude est préalable à la rédaction du plan d'action concerté visant à restaurer la qualité de l'eau de cette

lagune. Des campagnes de mesures de la qualité de l'eau et des sédiments, couplées à l'installation d'échelles limnimétriques de suivi des niveaux d'eau ont été mises en œuvre.

### Sensibilisation du public à l'environnement

Dans le cadre des Journées mondiales des zones humides, un projet original de sensibilisation à l'environnement et à l'art a été organisé avec le concours de l'association «Les Bonjours» et de la classe de 6ème du collège d'Alzon, riverain du Bois du Boucanet. Le projet a consisté

à élaborer une fresque participative avec l'ensemble des élèves.

En complément, cinq sorties nature, à destination du grand public, ont été organisées autour des dunes, des mares et des lagunes en partenariat avec l'Office du tourisme et le COGard.



R. JULLIAN



R. JULLIAN



R. JULLIAN



L. PETENIEFF



R. JULLIAN



R. JULLIAN



R. JULLIAN



M. KLESZCZEWSKI

## Site de compensation de Salonique

Le CEN L-R travaille depuis le début des années 2000 sur le site de Salonique situé sur les berges de l'étang de Salonique, proche du Grau du Roi. Ce site avait été signalé par la Société française d'orchidophilie du Languedoc pour sa richesse en orchidées. À cette

époque, le site était menacé de destruction par un projet de village-vacances. La mobilisation des services de l'Etat a permis d'éviter la destruction du site redevenu propriété communale, mais aucune mesure de gestion conservatoire n'a été mise en œuvre depuis. En 2014, le bureau d'études ECOMED propose le site de Salonique pour la mise œuvre de mesures compensatoires liées à un projet de lotissement situé au nord de la commune. Ces mesures ont été vali-

dées sous conditions de rétrocession de 28,7 hectares de parcelles communales au Conservatoire du littoral. Dès que la rétrocession sera officiellement actée, le CEN L-R deviendra gestionnaire associé du site de Salonique ; la commune étant gestionnaire principal des propriétés du Conservatoire du littoral sur son territoire.

En 2016, le CEN L-R a rédigé le plan de gestion du site. Ce travail a été l'occasion de constater que des ajustements étaient nécessaires au niveau du parcellaire à rétrocéder. Ce travail a finalement abouti à la définition d'un site cohérent de 35,26 hectares qui sera géré pour les objectifs des mesures compensatoires jusqu'en 2044. Ces mesures concernent notamment les populations d'orchidées protégées présentes sur le site, à savoir l'Orchis odorant et le Spiranthe d'été. D'importants travaux de réouverture des milieux ont été réalisés par les services techniques de la commune dès l'hiver 2016-2017. Des suivis scientifiques précis et permanents permettront d'évaluer la pertinence des mesures de gestion mises en œuvre.



R. JULLIAN

## Nouvelles du Camp militaire de Villemaury (Aude)

Le CEN L-R poursuit l'accompagnement dans la gestion et la valorisation du patrimoine naturel du Camp militaire de Villemaury, couvrant près de 1000 ha et situé à une quinzaine de kilomètres au Sud de Carcassonne. Cette action est réalisée dans le cadre du Fonds d'Intervention pour l'Environnement (FIE), avec le concours du propriétaire (l'USID), et celui du gestionnaire et utilisateur du camp (le 3ème RPIMa).

En 2016, les principales actions réalisées concernent :

- l'accompagnement et la finalisation de l'installation d'un jeune éleveur de brebis sur le camp afin de pâturer des zones qui étaient entretenues mécaniquement.
- la finalisation de l'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) couplée à une convention pluriannuelle de pâturage spécifique aux terrains militaires.

• l'accompagnement technique à l'installation d'une serre tunnel d'élevage.

- la finalisation et l'actualisation de la deuxième AOT au profit d'un éleveur de bovins utilisant une autre partie du camp militaire. Ces différentes mesures permettent de stabiliser une activité pastorale extensive favorable à l'entretien des milieux ouverts.

- suivis écologiques des aménagements réalisés en 2015 (création d'une mare temporaire, pose de gîtes à Chiroptères, gyrobroyage de zones fermées).

- poursuite du diagnostic des pratiques apicoles existantes aux abords du camp afin d'encadrer l'installation éventuelle de ruchers sur le camp de Villemaury.



R. JULLIAN



## Les actualités naturalistes de la réserve naturelle



T. GENDRE

Les prospections aléatoires, effectuées par des bénévoles de la Société Française d'Orchidophilie du Languedoc depuis 2015, ont permis d'observer en 2016 deux nouvelles espèces : *Ophrys splendida* (espèce protégée à l'échelle régionale) et *Ophrys virescens* (espèce non protégée mais assez rare).

Lancement du suivi du Guêpier d'Europe dont une colonie élit domicile chaque année dans une berge sableuse du Gardon en limite Est du site. L'objectif est d'avoir une estimation du nombre de couples présents et d'évaluer l'impact des dérangements par les usagers du site (baigneurs, kayakistes), de manière à cibler une communication future auprès d'eux pour limiter le dérangement de l'espèce. Ce premier suivi a révélé l'occupation de 25 à 30 nids par la colonie.

Enfin, en 2016, une étude a été lancée pour mieux connaître les habitats des larves et des imagos de *Gomphus graslinii*. Pour cela, des prospections à la recherche d'exuvies ont été réalisées sur les deux rives du Gardon avec une caractérisation précise des micro-habitats. Ces données de terrains seront prochainement analysées.



P. BERNARD

## Toujours plus d'animations, toujours plus de participants satisfaits !

La Réserve Naturelle a organisé 22 événements grand-public (balades accompagnées et conférence en salle), soit 7 de plus qu'en 2015, auxquels près de 380 personnes ont participé.

L'enquête (63 réponses) en ligne réalisée fin 2016 auprès des personnes ayant participé à une animation sur le site a révélé que près de la moitié des participants provenait des environs de la commune (entre 10 et 30 km), et que seulement 10 % habitaient Sanilhac-Sagriès. Les touristes représentent également une part faible des participants (environ 15 %).

La satisfaction est excellente à bonne (70 %) et moyenne (25%). Le discours des animateurs est majoritairement jugé pertinent, complet et bien organisé. Pour les personnes moyennement et faiblement satisfaites, ils reprochent le manque d'observations

La Réserve Naturelle volontaire des Gorges du Gardon (490 ha), créée en 2001 a été classée en Réserve Naturelle régionale en 2007. La gestion a été confiée par la Région Languedoc-Roussillon au CEN L-R (propriétaire de 55 ha) et à la commune de Sanilhac-Sagriès (propriétaire de 435 ha).

## Une enquête sur la réserve auprès des habitants et des visiteurs

Dans le cadre d'un projet tutoré, 4 étudiants en Master II «Ingénierie en écologie et en gestion de la biodiversité» de l'université Montpellier ont été missionnés pour faire un sondage auprès des habitants du village et des visiteurs afin de connaître leurs perceptions de la Réserve et recueillir leurs interrogations sur celle-ci. L'analyse des réponses des 95 personnes interrogées ont permis de tirer les enseignements suivants :

- une bonne connaissance du site et de sa richesse naturelle et culturelle est notée chez les habitants et usagers, avec une récurrence des espèces «emblématiques» dans les citations (Aigle de Bonelli, Castor d'Europe),
- un fort attachement au caractère naturel et sauvage du site,
- le statut de Réserve Naturelle Régionale est malgré tout mal identifié parmi les autres outils existants (Natura 2000, APPB...). De même, les gestionnaires de la Réserve ainsi que leurs missions sont peu connus,
- les personnes interrogées aiment s'y balader, souhaitent avant tout que soit préservé le cadre unique et sauvage du site, tout en y développant un tourisme local.

Par ailleurs, d'autres attentes spécifiques ont été évoquées notamment la communication sur les activités de la Réserve. Le rapport d'enquête complet est en ligne sur le site Internet du CEN L-R ([www.cenlr.org/gerer/sites/RNR\\_Gorges\\_du\\_Gardon/documentation](http://www.cenlr.org/gerer/sites/RNR_Gorges_du_Gardon/documentation))

naturalistes sur certaines balades, le discours pas suffisamment scientifique des animateurs (qui préfèrent un discours accessible au plus grand nombre). Beaucoup de messages d'encouragements ont été déposés dans les commentaires libres, assurant une longue vie au programme annuel des animations de la Réserve !

Par ailleurs, la Réserve a accueilli, à leur demande, des groupes de visiteurs diversifiés. Ainsi, 100 personnes ont été accueillies en 2016 :

- près de 80 personnes d'associations de randonneurs,
- le Comité *Man and Biosphere* et l'équipe de la Réserve de Biosphère du Jabal Moussa (Liban), avec qui les gestionnaires ont échangé leurs expériences de gestion,
- des groupes de jeunes dans le cadre du partenariat avec le Service départemental de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.



## Maintien d'échanges réguliers avec la société de chasse communale

La société de chasse communale, qui regroupe près de 50 chasseurs, a une présence très prégnante sur le site. Aussi, les gestionnaires de la Réserve travaillent depuis sa création et de manière régulière avec eux pour échanger les informations et avoir une gestion concertée du territoire de la réserve. Dans le prolongement de la signature de la convention de partenariat qui a eu lieu en 2014, plusieurs actions ont été menées en 2016.

- organisation de 3 journées de chantiers pour restaurer un sentier permettant l'accès aux véhicules des chasseurs sur

le plateau afin de faciliter l'évacuation des sangliers abattus. Les chasseurs et les gestionnaires de la Réserve ont travaillé de concert au cours de ces journées.

- mise en place d'un système de macarons assurant l'identification des véhicules des chasseurs et de panneaux temporaires d'identification des zones de stationnement. L'objectif est de faciliter les missions de surveillance des véhicules motorisés par le garde technicien de la Réserve.

## Installation permanente du technicien garde à Sanilhac et départ de Cyrielle BERNARD, technicienne de la réserve

Une présence plus soutenue et régulière du CEN L-R à Sanilhac-Sagriès était souhaitée depuis longtemps afin de lui donner plus de visibilité et assoir son ancrage local, auprès de la population et des partenaires techniques. Ainsi, le garde-technicien de la Réserve a installé son bureau dans une salle mise

à disposition par la Mairie dans les locaux de celle-ci.

Signalons le départ de Cyrielle BERNARD, technicienne de la Réserve après un service civique. Le poste n'a pu être maintenu, faute de financements.

## Gestion de sites Natura 2000 : Le Syndicat Mixte des gorges du Gardon, nouvel opérateur des Sites Natura 2000 proches du Gardon

En 2016, le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon (SMGG) s'est porté candidat pour assurer la mise en œuvre des DOCOB des deux sites Natura 2000 «*Etang de Valliguières*» et «*Etang et mares de la Capelle*». Le Comité de pilotage (COFIL) a retenu cette candidature et le SMGG est, depuis mars 2016, l'unique opérateur des DOCOB. Le CEN L-R, qui était depuis la

création des ces deux sites NATURA 2000, chargé de la mise en œuvre des DOCOB par délégation de la DDTM du Gard, n'assure plus cette fonction. Le CEN L-R est cependant sollicité par le SMGG pour réaliser les expertises naturalistes et les animations grand-public.



## Site de La Capelle-et-Masmolène : Mise en œuvre du contrat Natura 2000 pour la restauration de mares

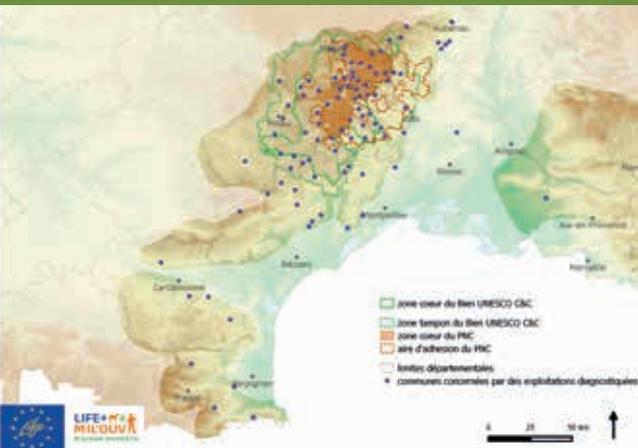
Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de gestion entre le CEN L-R et la commune de la Capelle-et-Masmolène, le CEN L-R a signé courant 2015 un contrat Natura 2000 pour 5 années (2016-

2020) dont l'objectif est de restaurer la fonctionnalité d'une dizaine de mares sur le plateau. L'année 2016 a été l'occasion de la mise en œuvre de la première phase du contrat.

Celle-ci a débuté en janvier par un débroussaillage mécanique sur 3,5 hectares au nord-ouest du site Natura 2000. Puis, en septembre, un débroussaillage manuel a permis d'affiner la coupe de la végétation aux abords de certaines mares et de réaliser un surcreusement de celles-ci. Les pluies d'automne ont rempli avec succès les mares restaurées. Il s'agit maintenant d'attendre le retour d'une végétation aquatique favorisant la présence et la reproduction du Triton crêté, qui marquerait la réussite de ces travaux de gestion. Affaire à suivre...



A. LAGRANGE



## Accompagnement



### Le Projet LIFE + MIL'OUV

Le Projet européen LIFE + MIL'OUV (2013-2017) est coordonné par le CEN L-R en partenariat avec 3 bénéficiaires associés (Parc national des Cévennes, Institut de l'Élevage et SupAgro, Institut de Florac).  
Pour en savoir plus [www.lifemilouv.org](http://www.lifemilouv.org)

Au cours de l'année 2016, avant dernière année du programme Mil'Ouv, un effort important a été consacré à la valorisation des données acquises tout au long du projet. Les 130 diagnostics d'exploitations réalisés et l'accompagnement de 60 éleveurs/ses, ont permis notamment de référencer un très grand nombre de pratiques pastorales sur une grande diversité d'habitats naturels. Faire le lien entre ces pratiques et l'état des milieux, leur évolution, représente le cœur d'objectif de ce projet.



ouverts. L'ensemble des partenaires a exprimé la volonté de poursuivre cette dynamique au service des éleveurs et des milieux ouverts pastoraux.

L'année 2016 a été également rythmée par l'animation d'ateliers techniques portant sur des thématiques de terrain diverses : l'utilisation de filets en système gardé, la découverte de la flore pastorale, les aménagements pastoraux, les interventions complémentaires au pâturage.

La production d'un livret technique, d'un bel ouvrage à destination du grand public, et l'organisation d'un séminaire de fin de programme sont en cours pour valoriser ces expériences de terrain.

Parallèlement, des réflexions s'engagent pour poursuivre cette dynamique lancée en faveur du pastoralisme et des milieux

ouverts. Les formations à la méthode *diagnostic éco-pastoral Mil'Ouv* se poursuivent. En 2016, elles ont rassemblé 33 participants (techniciens en agriculture et gestion d'espaces naturels, enseignants) en deux sessions d'une semaine à Florac.

Plus d'informations sur [www.lifemilouv.org](http://www.lifemilouv.org)



### HNV-Link : un programme européen pour la recherche et l'innovation sur l'agriculture et la biodiversité



L'institut agronomique méditerranéen de Montpellier (CIHEAM-IAMM) a obtenu des financements du fonds *Horizon 2020*, programme européen pour la recherche et l'innovation, pour son projet «*HNV-Link*» ou *high nature farming: learning, innovation and knowledge*»; en fran-

çais «*agriculture à haute valeur naturelle : apprentissage, innovations et connaissances*».

Ce programme de recherche rassemble un consortium de treize partenaires qui mettent en avant dix «territoires d'apprentissage» situés dans 10 pays et sur des territoires abritant

une biodiversité exceptionnelle et façonnés par les pratiques agricoles locales.

Le CEN L-R est pilote sur le territoire des Causses et des Cévennes, en partenariat avec l'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes et la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie.

L'objectif est d'identifier les solutions qui contribuent à l'amélioration de la viabilité socio-économique et au maintien des qualités environnementales des systèmes agricoles HVN. Il s'agit également de rédiger un corpus des innovations afin de constituer un atlas de ces territoires d'apprentissage pour mettre en valeur les acteurs qui les animent et leurs savoirs.

Le projet a débuté en avril 2016 avec un financement de 2,2 millions d'euros et durera trois ans.

Plus d'informations sur [www.hnmlink.eu/](http://www.hnmlink.eu/)



M. KLESZCZEWSKI



A. LAGRAVE



X. RUFRAY

## du monde agricole



### Un bilan très positif du partenariat avec la profession viticole du département de l'Hérault



P. CAUCHOIS

Initié en 2012 sur les Côtes de Thongue, le programme Biodiv&Eau avait pour objectif de répondre au souci d'un petit groupe de viticulteurs et vigneron de prendre en compte la biodiversité et la qualité de l'eau au sein de leur exploitation. Cette action pilote était soutenue par le Syndicat des Côtes de Thongue, la Fédération Héraultaise des Indications Géographiques Protégées (FHIGP), la Chambre d'agriculture de l'Hérault, le Département de l'Hérault et l'Agence de l'eau RMC. Pour ce faire, une méthode de diagnostic (autodiagnostic Biodiv&Eau) prenant en compte les caractéristiques écologiques de leur exploitation a été mise au point afin d'identifier les enjeux écologiques de leur exploitation et les préconisations de

gestion pour améliorer les caractéristiques écologiques de leur exploitation.

En 2014, un accord de Consortium a été signé entre la Chambre d'Agriculture de l'Hérault, la FHIGP et le CEN L-R pour renforcer leur partenariat et étendre le programme Biodiv&Eau à d'autres territoires viticoles. Cette extension territoriale a été facilitée par l'adhésion au Consortium de l'AOP Languedoc, de la Fédération des IGP du Gard et de l'AOC Languedoc.

En 2016, Le CEN L-R a accompagné plusieurs territoires viticoles de l'Hérault dans la procédure de reconnaissance par l'État en tant que Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE). Un premier GIEE a été reconnu en 2016 sur les Côtes de Thongue et d'autres devraient suivre cette voie en 2017.

Après 5 années d'existence, Biodiv&Eau bénéficie d'une réelle reconnaissance au sein de la filière viticole départementale, valorisée par une exposition du programme au *Salon Dyonisud 2016*. Cette reconnaissance va au delà des départements de l'Hérault et du Gard puisqu'en 2016, le CEN L-R a répondu aux demandes d'informations venant de l'Aude, du Var ou encore du Vaucluse.

En 2017, dans l'Hérault, le travail va être poursuivi sur certains territoires comme celui des Côtes de Thongue ou les Collines de la Moure, et étendu à de nouveaux territoires viticoles (Vicomté d'Aumelas, Terrasses du Larzac, Pic Saint-Loup...). Dans le Gard, Biodiv&Eau devrait être déployé en coordination avec un programme innovant de sensibilisation et d'expérimentation de cépages résistants à l'échelle de tout le département.



### en quelques chiffres

- A ce jour, environ 150 viticulteurs ont participé au programme Biodiv&Eau.
- Près de 3000 hectares de vignes diagnostiqués
- Plantation de plus de 15 km de haies, ainsi que 130 arbres isolés.
- 12 mares créées
- 18 ha de milieux ouverts à forte valeur écologique restaurés
- Une cinquantaine de plans d'actions en faveur de la biodiversité mis en œuvre selon les préconisations du CEN L-R.
- Animation par le CEN L-R de plusieurs formations auprès de groupements d'agriculteurs de l'Hérault dont l'objectif est de mieux gérer les infrastructures agro-écologiques de leurs exploitations : gestion écologique des haies, forêts et matorrals, gestion des pelouses sèches, mares et autres IAE, restauration du petit patrimoine en pierre sèche...

### Accompagnement de projets agro-environnementaux de territoires et réalisation de diagnostics Biodiversité d'exploitations agricoles

En 2016, le CEN L-R a poursuivi l'accompagnement de la mise en œuvre de projets agro-environnementaux portés par plusieurs partenaires et sur des territoires sur lesquels il intervient depuis plusieurs années : Basse plaine de l'Aude, Camargue gardoise, Causses méridionaux, Etang de l'Or, Etang de Thau, Plaine du Roussillon, PNR de la Narbonnaise, PNR du Haut Languedoc, Pic Saint-Loup, Vallée de l'Hérault. Cet accompagnement porte sur la réalisation de diagnostics biodiversité d'exploitations agricoles et/ou sur le montage de Projets agro-environnementaux à l'échelle de territoires.



M. KLESZCZEWSKI

### Intendance du territoire et Espaces Naturels Sensibles de l'Aude

En 2016, pour la troisième année consécutive, le Département de l'Aude a soutenu le projet d'intendance du territoire dans le cadre de la stratégie départementale pour la biodiversité, qui prévoit un règlement d'aide spécifique aux Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Aujourd'hui le CEN L-R et ses partenaires engagent des actions sur 17 propriétés dans le cadre de conventions de partenariats signées avec 14 communes et 3 propriétés privées. En 2016, le travail d'animation a permis de signer 6 nouveaux accords volontaires avec 4 nouvelles communes propriétaires sur le massif de l'Alaric ((Capendu, Barbaira, Montlaur, Pradelles-en-Val et Camplong-d'Aude) et un nouveau propriétaire privé, le Syndicat forestier de Counozouls sur 1200 ha pour restaurer des zones humides et adapter l'exploitation forestière aux enjeux naturels multiples du site.

Au total, depuis le début du programme d'Intendance du Territoire engagé par le CEN L-R, ce sont près de 7300 ha qui sont conventionnés dans l'Aude et 17 exploitations agricoles d'élevage avec qui le CEN L-R travaille pour le maintien et la prise en compte de la biodiversité.



#### Zoom sur les actions menées dans la commune de La Fajolle

Depuis 2015, un projet est mené avec la commune de La Fajolle dans la vallée du Reventy. Un diagnostic écologique réalisé par le CEN L-R et ses partenaires a permis d'identifier plusieurs espèces à fort enjeu de conservation sur les pentes aux abords du village : Apollon, Petit rhinolophe, Azuré du serpolet, etc. Les habitats de ces espèces sont en mauvais état de conservation et menacés par la fermeture des pelouses depuis l'abandon de l'exploitation des terrasses (cultures, pâturage et fourrages).

Dans une démarche concertée, la commune de La Fajolle, le Département, l'opérateur Natura 2000 et le CEN L-R ont décidé de travailler sur un projet de redéploiement pastoral sur ces terrasses. Ainsi, un troupeau d'une trentaine de brebis pâture depuis 2016 les pelouses. Des travaux complémentaires (pose d'une clôture entourant le site et débroussaillage) sont en cours de préparation pour 2017.



En 2016, les principales actions réalisées dans le cadre des conventions pluriannuelles d'objectifs signées avec les départements du Gard et de l'Hérault, ont porté sur les suivis scientifiques de sites.

#### Dans le Gard

- une journée conjointe avec les gardes du Département pour le suivi des odonates dans la Réserve naturelle des Gorges du Gardon.

### Appui à la gestion des Espaces Naturels Sensibles (ENS) des Départements du Gard et de l'Hérault

- deux journées de prospections faunistiques à Méjannes-le-Clap, avec les agents du Département du Gard.

Ces journées ont permis d'appliquer les protocoles nationaux définis par les Plans nationaux d'actions «Lézard ocellé» et «pie-grièches». Une autre journée a permis de mettre en place un dispositif pérenne de suivi scientifique de la flore protégée des mares temporaires. Le suivi sera désormais pris en charge par l'équipe d'agents du Département.

#### Dans l'Hérault

Réalisation d'un «guide de gestion littoral et garrigues» pour les propriétés départementales. Ce guide est composé

de fiches synthétiques d'habitats avec illustrations des états de conservation «de référence» et de possibles dégradations. Ce document accessible et visuel constitue la suite opérationnelle des référentiels de gestion élaborés par le CEN L-R depuis 2007 sur la thématique de l'évaluation de l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt patrimonial de la région. A la demande du Département, ce second cahier est spécifiquement axé sur les sites proches du littoral.

Des journées de formation seront organisées pour les agents du Département afin de les rendre autonomes sur cette thématique.



## Expertises naturalistes sur les sites du Conservatoire du Littoral en Languedoc-Roussillon

Afin d'assurer sa mission de préservation de la biodiversité de ses sites, le Conservatoire du Littoral (CdL) confie depuis 2010 au CEN L-R la réalisation d'expertises naturalistes sur certains de ses sites en Languedoc-Roussillon.

Le CEN L-R intervient dans ce cadre notamment pour la réalisation d'inventaires naturalistes, mais aussi pour la rédaction de notices de gestion pastorale, de diagnostics avant travaux, ou encore la mise en place de suivis scientifiques. En 2016, les expertises les plus importantes ont concerné le secteur de La Janine (site de l'Espiguette) et le site des Orpellières (embouchure de l'Orb).

Dans ces rendus ont été formulées des préconisations de gestion pastorale basées sur l'analyse des enjeux naturalistes observés, d'une part, et des stratégies de réponse aux risques naturels telle que la montée du niveau de la mer, d'autre part.



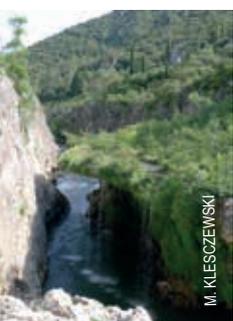
## Accompagnement de Thau Agglomération

Depuis 2009, le CEN L-R et les Ecologistes de l'Euzière réalisent conjointement les suivis du patrimoine naturel (faune et flore remarquable, habitats) et font des préconisations de gestion pour

une dizaine d'espaces naturels relevant de la compétence de Thau Agglomération. Les résultats des suivis servent également d'argument scientifique dans le cadre de l'évaluation de l'impact de la gestion mise en œuvre sur les différents sites.

En 2016, les suivis ont notamment concerné le suivi de la héronnière, des parties pâturées et de la roselière du site des «Près du Baugé» dont le CEN L-R est

co-gestionnaire depuis 2015. D'autres suivis scientifiques ont été poursuivis sur les «Salins de Frontignan» et le «Bois des Aresquiers», deux sites à enjeux floristiques très forts. La partie prise en charge par les Ecologistes de l'Euzière visait le suivi-évaluation des pelouses littorales soumises aux embruns dans le site Natura 2000 de la «Corniche de Sète».



## Accompagnement des Communautés de Communes de la Vallée de l'Hérault et du Grand Pic Saint-Loup

Cette expertise a identifié les enjeux biodiversité, évalué les impacts de la fréquentation et fait des recommandations pour préserver cet habitat ayant justifié la désignation du secteur en Site d'Intérêt communautaire.

Le CEN L-R a par ailleurs réalisé une étude faisant l'état des lieux des parcours substeppiques, habitat prioritaire. Il a par ailleurs monté un projet de contrat Natura 2000 pour la conservation des mares temporaires du site Natura 2000 «Montagne de la Moure et Causse d'Aumelas».

Concernant la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup, gestionnaire du site Natura 2000 «Pic Saint-Loup», le CEN L-R a poursuivi son appui technique aux communes et aux propriétaires privés pour la gestion du site. Il a par ailleurs monté un projet de contrat Natura 2000 pour la gestion des prairies humides de ses terrains.



# AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE



Le système d'information du CEN L-R en quelques chiffres en 2016

- 69 000 données faune
- 98 000 données flore
- 33 000 données habitats

La base de données est alimentée essentiellement par les salariés et les bénévoles.

## Nouvelles de SICEN (Système d'Information du CEN)

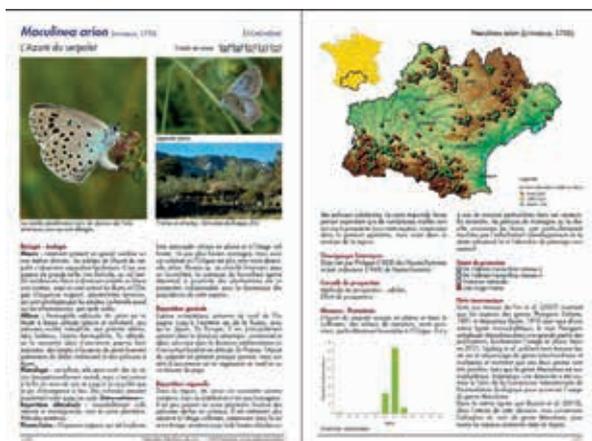
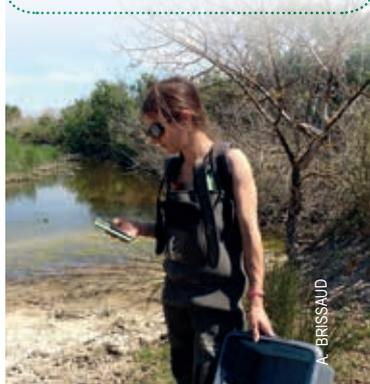
2016 a été une année fournie concernant la structuration et la collecte de données en Languedoc-Roussillon et dans le réseau des CEN en France. En interne, nous avons généralisé l'utilisation de smartphone pour la saisie de données sur le terrain. Nous avons par ailleurs aidé plusieurs CEN à mettre en place l'interface Web de saisie développée en Languedoc en 2009.

Le congrès de Sète a été un moment de discussion et de structuration du travail à venir autour de l'outil : modernisation du langage et des bibliothèques de programmation utilisées. SICEN semble être en place dans le réseau pour quelques années encore.

Nous avons proposé avec le CEN Rhône-Alpes une formation sur l'utilisation d'Open Data Kit (ODK) pour la collecte de données sur téléphone et la gestion de ces observations dans nos bases de données.

A la fin de la formation, organisée en septembre 2016, les participants (10) sont repartis avec un kit comprenant une suite complète et fonctionnelle d'outils que certains ont pu exploiter dès leur retour dans leurs régions.

Forte de son succès, la formation a été portée au catalogue de l'ATEN et accueillera 12 participants en juin 2017.



## Atlas Papillons et libellules

Au cours de l'année 2016, les principales actions menées concernent :

- l'intégration et la validation des nouvelles données acquises. Fin 2016, la base de données régionale consolide 49 000 données relatives aux odonates et 148 000 données sur les papillons de jour.
- la poursuite de l'animation du projet d'ouvrage «Papillons et Libellules d'Occitanie». Des groupes de travail relatifs à la rédaction, à la cartographie et à l'iconographie ont été constitués.
- la mise en place d'un nouveau chantier concernant l'élaboration des listes rouges Odonates et Lépidoptères d'Occitanie. Ce chantier va mobiliser les connaissances acquises depuis 2009 et la réalisation sera coordonnée en 2017, par les CEN et l'OPIE, en relation étroite avec l'ensemble des partenaires.

Pour animer de manière satisfaisante le projet et le réseau des contributeurs, nous avons accueilli en octobre 2016 Adeline Brissaud en service civique.

Adeline a notamment organisé la troisième journée des contributeurs qui s'est déroulée en décembre dans les locaux du PNR de la Narbonnaise en Méditerranée. Lors de cette journée, 17 contributeurs ont pu échanger sur les «faux-amis» et les «bêtes à problème» dans une ambiance conviviale et studieuse.





R. JULLIAN



M. KLESZCZEWSKI



M. ACHERAR

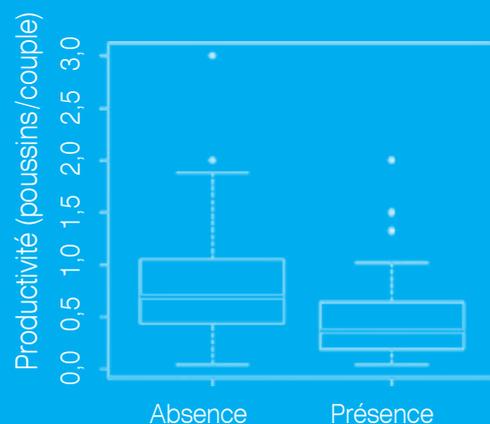
## Etude de l'impact des sports de glisse sur les oiseaux du littoral

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme N2Glisse (porté par les AAMP, l'EID et le CEN L-R), une étude\* visant à quantifier les interactions entre oiseaux et sports de glisse a été menée sur trois sites languedociens (un dans l'Hérault et deux dans l'Aude). Le terrain a été assuré par trois étudiants : Sophie Sarton du Jonchay (année de césure, Supagro), Roméo Gilleron (M1) et Romain Prost-Boucle (BTS GPN).

L'étude a permis de quantifier pendant trois mois (mai à juillet) la fréquence d'utilisation des sites par les pratiquants de kite et de planche à voile ainsi que le partage de ces zones par les oiseaux qui viennent s'y nourrir. Il a ainsi été observé un partage de l'espace avec une utilisation contrainte de ce dernier par les oiseaux qui se cantonnent aux bordures laissées libres. Par ailleurs l'analyse du

jeu de données (avec le CEFE-CNRS) n'a pas permis de mettre en évidence un impact de la présence des pratiquants sur les oiseaux. Néanmoins, d'autres analyses menées sur la productivité des sternes naine et pierregarin au cours des trois dernières années, ont mis en évidence un effet négatif très significatif de la présence d'un spot de glisse sur la reproduction. Cette piste semble donc pertinente à explorer pour mieux comprendre le mécanisme du dérangement (fréquence d'alimentation perturbée, etc.).

\* SCHER O. (2016). *Evaluation des interactions Oiseaux/Sports de glisse dans le Golfe du Lion – Rapport d'étude CEN L-R. Agence des Aires Marines Protégées, 19 p.*



**Productivité observée en l'absence et en présence de spots de glisse**

L'étude montre un impact significatif sur la productivité : 0,80 en moyenne en absence de spots de glisse contre 0,47 dans les spots de glisse

## Gestion expérimentale du Goéland leucophée sur les sites à laro-limicoles coloniaux : bilan (2007-2016)

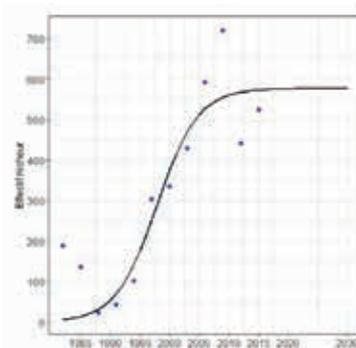
Le Goéland leucophée, a été au centre de toutes les attentions sur les étangs palavasiens ces dernières années, du fait de la forte augmentation de ses effectifs en milieu naturel et de son impact sur les colonies de laro-limicoles coloniaux (préemption des sites de nidification, prédation sur les œufs et les poussins). Ainsi, deux phases de 5 ans se sont déroulées avec la mise en œuvre de différentes méthodes pour limiter les effectifs (éradication des adultes, effarouchement puis stérilisation des pontes, gestion hydraulique, favorisation de la prédation).

Ces 10 années d'intervention ont permis une chute drastique des effectifs reproducteurs de goélands concomitante à une forte augmentation des effectifs de laro-limicoles avec en particulier la recolonisation de sites abandonnés les années précédentes. Néanmoins il apparaît que les effectifs de goélands se sont stabilisés et qu'un plateau semble avoir été atteint par la

population. Par ailleurs, ces derniers semblent avoir abandonné une partie des sites naturels pour coloniser le milieu urbain littoral qui voit leurs effectifs fortement augmenter depuis 5 ans. Au cours de l'étude, il a également été démontré l'efficacité de l'huile de maïs en remplacement du Sterilis, produit à base de formol initialement utilisé pour les opérations de stérilisation.

Au vu des résultats, il est proposé de suspendre les opérations de stérilisation et de faire un point sur l'évolution de la population de Goéland leucophée en 2018 puis en 2021 lors du recensement régional de l'espèce.

\* SCHER O. & LAFONT S. (2016). *Gestion expérimentale du Goéland leucophée (Larus michaellis) sur les sites à laro-limicoles patrimoniaux. Bilan du programme (2007-2016). CEN L-R & Siel, 42 p.*



Projection d'évolution des effectifs de Goélands sur les étangs palavasiens



O. SCHER

# VALORISATION



Merci à tous !

## Fréquence grenouille 2016

### Edition marquée par le partenariat avec France bleu Gard Lozère

L'édition 2016 de Fréquence grenouille, s'est déroulée du 1er mars au 31 mai 2016. Une trentaine d'animations ont été programmées en région grâce à la mobilisation d'une quinzaine de partenaires. Contrairement à l'année 2015, qui a été une année favorable, une dizaine d'animations ont été annulées en raison du mauvais temps ou faute de mise en eau. Les animations ont réuni 514 personnes dont près de 200 scolaires.

Signalons que cette édition 2016, a été marquée par un fort soutien de France Bleu Gard - Lozère qui nous a ouvert son antenne du 4 au 8 avril dans l'émission «d'hier

et d'aujourd'hui» entre 13h30 et 14h. Merci à France Bleu Gard - Lozère d'avoir permis de faire connaître à un large auditoire, l'opération «fréquence grenouille» et les autres actions de conservation du CEN L-R. Merci aussi aux autres radios de France Bleu (Hérault, Roussillon) qui permettent une plus grande visibilité à l'opération en annonçant les animations à l'antenne et aux partenaires qui réalisent ces animations.

Pour en savoir plus : [www.reseau-cen.org](http://www.reseau-cen.org) et [www.cenlr.org](http://www.cenlr.org)

## Les chantiers d'automne



Cette 15ème édition de l'Opération nationale «Chantiers d'automne» s'est déroulée du 22 septembre au 21 décembre 2016. Le CEN L-R, a relayé cette opération nationale en Languedoc-Roussillon en proposant une quinzaine de chantiers répartis dans

toute la région. Ces chantiers ont été organisés, comme chaque année, avec plusieurs partenaires, notamment les étudiants en BTS GPN du *Cours Diderot* et *Pôle Sup* de Montpellier qui constituent les piliers de longue date de cette opération.

## Chantiers SPIP

Dans le cadre de notre partenariat avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) de l'Hérault, plusieurs chantiers nature ont été organisés en 2016.

■ 1 chantier d'une dizaine de jours à Fabrègues sur le site de compensation de la Lauze. Ce chantier, qui a mobilisé 6 à 8 personnes dans le cadre d'un TIG (Travail d'Intérêt Général) collectif, a permis de

réouvrir d'anciennes terres de parcours et d'anciennes drailles fortement envahies par des ligneux.

■ un chantier de 2 semaines aux Salines à Ville-neuve-les-Maguelone, qui a mobilisé 5 à 7 personnes dans le cadre d'un TIG collectif. Ce chantier a permis de réhabiliter les bâtiments devant accueillir la *Galerie Ephémère* des Journées Mondiales des Zones Humides et le bâtiment abritant les ateliers.

## Chantier en partenariat avec l'UNICEM

L'UNICEM Languedoc-Roussillon, souhaitant reconduire l'Opération «Carrières solidaires», initiée en 2014 pour célébrer les 10 ans de la «Charte Environnement», un projet de chantier a été programmé

sur la Réserve naturelle des Gorges du Gardon. le chantier prévu à la fin de l'année 2016, a été reporté au printemps 2017.





M. COURONNE



M. COURONNE



KERMIT

## Les autres animations sur sites

En plus des Opérations nationales portées par le réseau des Conservatoires et relayées en région par le CEN L-R, d'autres animations sont organisées dans le cadre des programmes d'animations portés par les sites en gestion ou dans le cadre d'autres opérations nationales de sensibilisation portées par d'autres réseaux :

### Site naturel protégé des Salines :

Le site des Salines de Villeneuve, a organisé plusieurs animations lors d'événements drainant un public nombreux :

- *Cap sur les Salines de Villeneuve !* programme d'animations organisées en partenariat avec le SIEL,
- *La galerie éphémère*, organisée dans le cadre des Journées Mondiales des Zones Humides (JMZH 2016),
- La Fête de la nature,
- Les Journées Européennes du Patrimoine,
- La Nuit de la Chauve souris

### Réserve naturelle des gorges du Gardon :

La Réserve naturelle des Gorges du Gardon a organisé, comme chaque année, un programme d'animations pour faire découvrir la réserve au grand public, (voir page 12 et [www.cenlr.org/gorges-du-gardon](http://www.cenlr.org/gorges-du-gardon))

## Participation à l'insertion sociale de publics en difficultés

### PJJ du Gard et de l'Hérault, Maison d'arrêt de Nîmes

Dans le cadre du partenariat avec les services départementaux de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Gard et de l'Hérault, plusieurs actions ont été menées pour répondre à la demande de ces services mais aussi à la demande d'associations en charge de l'insertion sociale de publics en difficultés.

- animation d'une journée d'éducation à la citoyenneté pour des jeunes adultes aux Salines de Villeneuve,
- organisation de chantiers nature pour accueillir des jeunes devant effectuer des peines de réparation ou de substitution à l'incarcération aux Salines de Villeneuve et à la Réserve naturelle des Gorges du Gardon,
- organisation de 3 chantiers nature et de visites de découvertes pour les détenus, dans le cadre de notre partenariat avec la Maison d'Arrêt de Nîmes.

## Publications, supports de communication

Plusieurs publications et supports de communication ont été réalisés en 2016 dans le cadre du projet LIFE MIL'OUV, LIFE ENVOLL et des opérations nationales "Journée mondiale des zones humides, Fréquence grenouille, Fête de la nature, Journées européennes du patrimoine, Chantiers d'automne". Par ailleurs, plusieurs articles de presse dans les quotidiens de la région ainsi que des passages radio et télévision ont couvert ces opérations.

Vous trouverez tous ces documents sur [www.cenlr.org](http://www.cenlr.org)



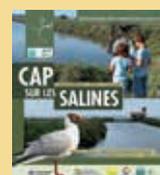
Lettres de Liaison de CEN L-R



Programmes régionaux des Journées mondiales Zones humides, Fréquence grenouille, Journées européennes du patrimoine...



Outils de communication produits et ouvrages auxquels le CEN L-R a participé (Pôle lagunes méditerranéennes, projets Life MIL'OUV et ENVOLL...



Programmes des animations de la RNR des Gorges du Gardon et du site naturel protégé des Salines de Villeneuve.



O. SCHER

## Participation aux plans nationaux d'actions en faveur d'espèces



L. COURNAUKLT

### Plan National d'Actions Aigle de Bonelli

Les Aigles de Bonelli maintiennent leurs effectifs en 2016 avec 33 couples cantonnés et surtout 39 jeunes à l'envol malgré l'abandon d'un site historique en PACA. Cette année encore la productivité est bien au-dessus de la moyenne des 25 dernières années, notamment grâce aux très bons résultats enregistrés en LR.

Les opérations d'équipement des adultes par des dispositifs télémétriques se sont poursuivies avec 4 adultes équi-

pés portant à 21 (sur 33) le nombre de domaines vitaux (DV) étudiés par cette méthode.

Les projets d'aménagement (éolien et photovoltaïque industriel) se poursuivent à un rythme soutenu. Cette situation conduit les opérateurs du Plan à déposer des recours auprès du Tribunal administratif quand ils concernent directement les domaines vitaux de cette espèce.

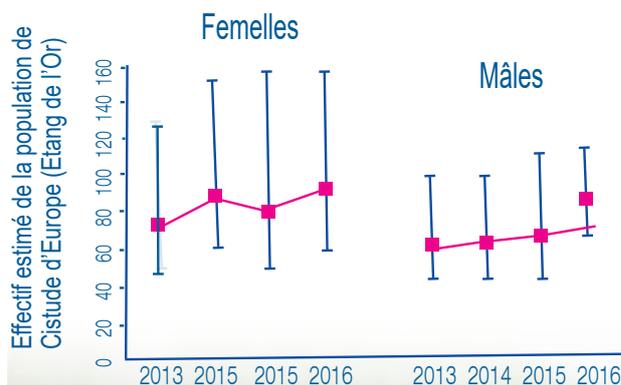
### Plan National d'Actions Cistude d'Europe

L'année 2016 finit de belle manière pour la Cistude d'Europe avec l'annonce d'un financement inespéré pour la mise en œuvre de la déclinaison régionale du Plan National d'Actions. Et c'est à l'échelle de l'Occitanie que seront menées les futures discussions sur cette espèce emblématique.

Concrètement, les suivis ont été menés cette année encore sur l'ENS de Tartuguière afin de poursuivre l'étude des populations de l'étang de l'Or. Ce travail a été brillamment mené par Oscar Hadj Bachir dans le cadre de sa deuxième année d'IUT. Ce suivi a permis la recapture d'une nouvelle femelle équipée d'un GPS (malheureusement inexploitable) ainsi que d'estimer de manière plus précise l'effectif de l'espèce sur le site soit environ 150 individus.

Rappelons que cette action a été réalisée avec le soutien du Département de l'Hérault et en partenariat avec le Syndicat mixte de l'Etang de l'Or (SYMBO).

En parallèle, une campagne de capture a été menée le long du Vistre afin de tenter de mettre en évidence la présence d'une population de Cistude sur un secteur concerné par les travaux de la LGV. Ces investigations se sont malheureusement révélées être un échec. Néanmoins, des agents du Syndicat du Vistre ont pu être formés, ces derniers ayant quelques semaines plus tard capturé un beau mâle d'Emyde lépreuse dans le Vistre.



T. GENDRE



O. SCHER



## Partenariat avec les organismes de formation et de recherche

En 2016, le CEN L-R est intervenu dans plusieurs formations dispensées par les structures avec lesquelles nous avons des conventions : SupAgro Montpellier (niveau ingénieur), Cours Diderot et Pôle Sup (BTS-GPN), Université de Montpellier (Master Ingénierie Ecologie). Il a assuré par ailleurs plusieurs formations pour le compte de l'ATEN et d'organismes agricoles.

Le CEN L-R poursuit son partenariat avec le CIHEAM-IAMM et l'AsCA dans le cadre du projet européen HVN-Link financé par le programme européen pour la recherche et l'innovation H2020.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat qui lie le CEN L-R au Centre d'Écologie Fonctionnelle et Evolutive à Montpellier, des ré-

flexions et actions communes ont été menées entre salariés et chercheurs dans le cadre de plusieurs projets : SRCE, Life Envoll, N2 Glisse, Cistudes...

Enfin, le CEN L-R poursuit sa contribution au groupe de travail régional sur la mise en œuvre des mesures compensatoires.

## Participation aux instances institutionnelles

En raison de son agrément régional au titre de la protection de la nature et de l'environnement et de sa reconnaissance de plus en plus forte en tant qu'acteur régional de la conservation, le CEN L-R est de plus en plus sollicité pour participer au travail de différentes commissions institutionnelles, de concertation ou d'expertises afin d'améliorer la prise en compte de l'environnement dans les décisions d'aménagement et de gestion des territoires.

Le CEN L-R participe aux instances suivantes :

- Conseil Economique Social et Environnemental Régional (CESER)
- Comité Régional Agri-Environnement et Climatique (CRAEC)
- Comité Régional Trames Verte et Bleue (CRTVB)
- Commission Régionale de la Forêt et des Produits Forestiers (CRFPF)
- Comités de pilotage du Plan pluriannuel régional de développement forestier (PPRDF) et du Programme régional d'agriculture durable (PRAD)
- Comité maritime de façade méditerranéenne (CMF Méd.) et Assemblée du Parlement de la Mer
- Conseil d'administration de la SAFER LR (censeur) et Comités techniques départementaux du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales
- Commission départementale d'aménagement foncier de l'Hérault (CDAF 34)
- Commission départementale de protection des espaces naturels agricoles et forestiers (CDPENAF) de l'Hérault ; expert dans l'Aude
- Comités Départementaux Espaces Sites et Itinéraires de l'Hérault et du Gard (CDESI 34 & 30)
- Commission géographique du bassin Gard-Côtiers Ouest
- Comités de pilotage de sites Natura 2000 et Comités consultatifs de Réserves Naturelles dans le Gard, l'Hérault, l'Aude et les Pyrénées-Orientales
- Commission Locale de l'Eau des SAGE Basse Vallée de l'Aude, Bassin de Thau, Bassin du Fleuve Hérault, Lez-Mosson-Etangs palavasiens

Par ailleurs, des administrateurs du CEN L-R siègent *intuitu personae* dans des conseils scientifiques :

- Conseil scientifique du Bien Unesco Causses & Cévennes (D. Crépin, J. Lepart)
- Conseil scientifique du Parc des Cévennes (J. Lepart)
- Conseils scientifiques des Parcs naturels régionaux (PNR) de la Narbonnaise en Méditerranée (C. Houssard), du Haut-Languedoc (J. Lepart) et des Pyrénées Catalanes (J. Lepart),
- Conseil scientifique de l'ONF-Méditerranée (J. Lepart)

A noter également qu'au cours de l'année 2016, le CEN L-R a contribué très activement au groupe de travail sur la mise en œuvre, dans la région, de la séquence ERC (Eviter, Réduire, Compenser), réuni au sein de la Communauté régionale ERC d'Occitanie (CRERCO)

# PARTICIPATION AUX DYNAMIQUES DE RÉSEAU



M. KLESZEWSKI



www.pole-lagunes.org

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes fait partie du réseau des Pôles-relais Zones Humides, créés en 2001 dans le cadre du 1er Plan national d'action en faveur des zones humides et coordonnés par l'Onema depuis 2008. Depuis 2014, les Pôles-relais bénéficient d'un label national pour leur promotion d'une gestion durable et leur action de diffusion et d'échange de connaissances.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est un consortium coordonné par la Tour du Valat en PACA en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon et l'Office de l'Environnement de la Corse.

Sa mission : favoriser une meilleure reconnaissance des milieux lagunaires de Méditerranée et encourager leur gestion durable par l'animation d'un réseau d'acteurs, la mutualisation des connaissances et bonnes pratiques, la sensibilisation des publics.

Son territoire d'action : les lagunes et leurs zones humides périphériques, ces étangs littoraux qui forment un chapelet sur 130 000 hectares dans les régions Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse.

En 2016, le CEN L-R a poursuivi l'animation, au niveau régional, du programme d'actions transversales du Pôle-relais lagunes et a mis en œuvre sa mission d'appui au SRCE L-R. Par ailleurs, il a poursuivi la diffusion des acquis du projet européen Life+ LAGNature qu'il a piloté de 2009 à 2013.

Tous les acquis du projet sont disponibles sur le site web du Pôle-relais : <http://www.pole-lagunes.org/en-action/etudes-et-projets-en-cours/life-lagnature>.



## Base de données documentaires (BDD) et Annuaire

A ce jour, la BDD compte 6 672 documents dont 213 ajoutés en 2016. La majeure partie des documents est téléchargeable et valorisée sur le Portail national d'information technique sur l'eau ([www.eaufrance.fr](http://www.eaufrance.fr)). La consultation de la BDD se maintient avec plus de 3 000 visiteurs et le nombre de pages consultées est d'environ 140 000.

Le Pôle-relais a collaboré à l'enrichissement de la collection «synthèses

bibliographiques des Pôles-relais Zones Humides». Il a mis à jour l'une d'entre elles et coordonné 2 nouvelles : « les espèces exotiques envahissantes en milieux humides » et «télé-détection et milieux humides».

Par ailleurs, l'Annuaire des compétences compte 781 acteurs et 363 structures intervenant sur les lagunes. En 2016 il a été consulté 462 fois (contre 347 en 2015).

## Site Internet et documents de sensibilisation

Le site Internet compte aujourd'hui plus de 1 680 pages de contenu dont 400 de plus en 2016. La consultation moyenne est en légère baisse avec près de 6 600 visites mensuelles. Depuis sa mise en ligne, il a reçu 302 000 visites et 610 000 pages ont été consultées. Les actualités sont relayées sur les réseaux sociaux : Twitter (283 tweets) et Facebook (613 post ). Enfin, en 2016, suite à un bilan, quelques correctifs ont été

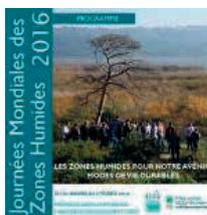
apportés (déplacement de contenu, mise à jour de fiches lagunes avec les gestionnaires).

### La Lettre des Lagunes

8 numéros diffusés à 3 100 acteurs des lagunes des régions méditerranéennes et au-delà. Un hors série de la Lettre des lagunes a été initié sur le thème de la continuité écologique. Il sera publié en 2017.



## Education à l'environnement



### Journées mondiales des zones humides

Pour la 12ème année consécutive, le Pôle-relais a coordonné les Journées mondiales

des zones humides de Méditerranée autour du 2 février, sur le thème «les zones humides pour notre avenir : modes de vie durables». 1350 affiches et 7 000 programmes diffusés. De nombreux médias régionaux et locaux (TV, radio, presse) ont relayé l'évènement. Sur les 626 animations de France, 99 ont été réalisées sur les lagunes méditerranéennes.

La région Occitanie / Pyrénées-Mé-

diterranée a réuni le plus grand nombre de participants ; ainsi près de 2 200 personnes ont visité le site des Salines de Villeneuve au cours du week-end de la Galerie Ephémère.

### Journées Européennes du Patrimoine (17 & 18 septembre 2016)

- 110 animations (+10 par rapport à 2015) ont été organisées par près de 70 structures (+10 par rapport à 2015) sur 35 sites lagunaires.

- 700 affiches (+ 10 affiches grand format 1,20m x 1,76m à titre expérimental), 5 000 programmes papier et un communiqué de presse ont été réalisés et diffusés dans les 3 régions méditerranéennes.





A. RONDEAU



T. GENDRE



M. KLESZCZEWSKI

## Suivi des milieux lagunaires

### Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes (FILMED)

L'animation du réseau (FILMED) s'est poursuivie avec deux réunions interrégionales suivies par une trentaine de participants:

- En Camargue : restitution des bilans de suivi 2015, étalonnage du matériel, suivis de plusieurs présentations : UMR MARBEC (phanérogames), MRM (Plagepomi), Tour du Valat (Open standards/plans de gestion),
- Aux Salines de Villeneuve : présentation d'actions : SIEL (état de conservation des lagunes), SYBLE (résultats de l'étude «Risque d'inondation : suivis et mobilisation des acteurs»), UMR MARBEC (écologie de la restauration), SEMANTIC TS (méthodes de cartographie et de monitoring des petits fonds aquatiques).

Poursuite de l'alimentation de la banque de données «suivis physico-chimiques» et mise en ligne des synthèses standardisées des résultats de 2015.

Par ailleurs, trois outils de synthèse sur le suivi des lagunes ont été élaborés :

- publication et diffusion (60 exemplaires) d'un récapitulatif des principaux indicateurs suivis par les gestionnaires. Ce document a été réalisé en partenariat avec le Cépralmar et l'appui scientifique de l'Ifremer.
- un inventaire des suivis faune/flore/habitats effectués en Occitanie et PACA.
- une synthèse listant un ensemble de réponses d'experts à des problématiques de gestion.



## Formation des gestionnaires et échanges d'expériences

### Application de la méthode d'évaluation de l'état de conservation de l'Habitat «Lagunes côtières»\*

Ce projet, initié en 2012 avec le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), vise à tester et améliorer la méthode d'évaluation de l'état de conservation de l'habitat «Lagunes côtières méditerranéennes» ) dans les sites Natura 2000. Les échanges se poursuivent.

### Appui au SRCE Languedoc-Roussillon

La Fiche-Conseil des acteurs de l'urbanisme a été finalisée. Il permet au gestionnaire de se familiariser avec le monde de l'Urbanisme et de l'aménagement et de l'aider à intervenir pour que la protection des lagunes soit intégrée dans les documents de planification. Ce travail a bénéficié de l'aide de l'AERMC, la DREAL et la Région, ainsi que plusieurs gestionnaires expérimentés.

A l'Etang des Aulnes, s'est tenue la formation «Mieux communiquer avec vos élus» mobilisant une trentaine de techniciens. Un guide pour optimiser la communication entre les salariés des structures de gestion et leurs élus est paru en octobre 2016.

Le Pôle-relais lagunes en ex L-R a participé à près d'une cinquantaine de réunions avec les autres acteurs des lagunes.



## Accompagnement des acteurs économiques

### N2Glisse : usagers nautiques sur le littoral



Le pôle a poursuivi son partenariat avec le projet porté par l'AAMP (AFB) en partenariat avec l'EID Méditerranée. En 2016 entre autres :

- Réalisation de 2 films courts.

Le premier pour attirer l'attention des pratiquants de sports de glisse sur le fait qu'ils évoluent dans un milieu vivant. Le second donnant la parole à des professionnels de la glisse qui ont fait évoluer leurs pratiques vers le respect de ce patrimoine naturel unique.

- Rencontre régionale «Sports de glisse et Nature sur le littoral» qui s'est tenue à la Région.

Pour visionner les films : <http://www.dailymotion.com/video/x4vz7rw>

## Sensibilisation des décideurs

Le Pôle-relais a rencontré plusieurs élus à leur demande dont M. J.L. Roumégas (Député de l'Hérault) dans le cadre de sa mission parlementaire sur le développement durable en Méditerranée. Ce rendez-vous a donné lieu à des propositions reprises dans son rapport d'information parlementaire à l'attention de la commission des affaires européennes de l'Assemblée Nationale.

De plus 2016 a été l'année de montage du Séminaire régional, co-organisé avec la Région, à l'attention des élus en appui au SRCE L-R sur la thématique de l'adaptation au changement climatique en territoires lagunaires. Ce séminaire s'est tenu en mars 2017 à l'espace Capdeville de la Région à Montpellier.

## Liens à l'échelle nationale et internationale

### Portail national Zones humides [www.zones-humides.eaufrance.fr](http://www.zones-humides.eaufrance.fr)

Le Pôle-relais contribue à l'alimentation du Portail National sur les Zones Humides et coordonne la réalisation de fiches retour d'expérience concernant la restauration et la gestion des zones humides littorales.

### Projets européens Life

Participation au montage du futur projet *Life intégré* sur les habitats marins, porté par l'agence des aires marines protégées.

Poursuite du partenariat avec le projet *Life Envoll*.

### Ramsar France

Adhésion au réseau français des gestionnaires de sites Ramsar et représentation au séminaire annuel.



CEN LOZÈRE



CEN LOZÈRE



CEN LOZÈRE

## ■ Connaître et faire connaître

- Poursuite de la démarche de connaissance des zones humides, avec la finalisation de l'inventaire initié en 2015 sur le bassin lozérien du Lot (partie est). La partie ouest du bassin du Lot sera prospectée en 2017.
- Contribution, avec l'ALEPE et l'association CoGard, à la construction d'une méthodologie pour la réalisation d'Atlas de Biodiversité Communale ; à l'initiative du Parc national des Cévennes et de la commune de Florac.
- Mise en chantier d'un document d'information sur les tourbières et autres milieux humides avec des cartographies à l'échelle des communes. Ce document à destination des élus locaux, constituera un outil d'aide à la décision pour une meilleure prise de conscience en faveur des zones humides. Le document sera diffusé en 2017.

## ■ Gérer, préserver, accompagner

### Un nouveau programme pour les tourbières !

Le CEN Lozère est porteur d'un programme de préservation initié en 2016, s'inscrivant dans le cadre de l'Appel à projets permanent Massif central «*Biodiversité des tourbières*».

L'objectif principal est de préserver et restaurer des écosystèmes tourbeux par une gestion concertée associée à des travaux de restauration, en partageant les connaissances et en accompagnant des échanges d'expériences.

Ce projet est soutenu par l'Europe (FEDER Massif central), l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et le Département de la Lozère. Il inclut les missions d'assistance technique aux zones humides portées par le CEN Lozère sur le bassin Adour-Garonne du département (service SAGNE 48).

En savoir plus : <http://www.cen-lozere.org/les-programmes/preservation-hydrologique-et-ecologique-de-tourbieres/>

### Sur le bassin du Lot

Des diagnostics écologiques ont été réalisés sur plus de 100 hectares. Des partenariats sont d'ores et déjà engagés avec des éleveurs pour la gestion et la restauration de 3 sites. Ces démarches seront poursuivies et amplifiées en 2017.

En complément, des études sur les odonates et les papillons (*Maculinea*) sont menées par l'ALEPE. Des expertises fonctionnelles sont également programmées en préalable à la mise en œuvre effective des travaux de restauration prévue dans la seconde partie du programme (2018 - 2020).

### Sur le bassin de l'Allier

Sur le bassin lozérien de l'Allier, les actions portent sur le suivi des tourbières ayant fait l'objet de travaux de gestion et de restauration dans le cadre du *Plan Loire Grandeur Nature*. Les partenariats sont pérennisés avec 7 éleveurs pour conforter l'accompagnement mis en œuvre et développer les retours d'expériences à l'échelle du Massif central. L'analyse des différentes informations botaniques et de gestion recueillies par le CEN Lozère est en cours avec la contribution d'étudiants de SupAgro Florac (projet tutoré).

### Sensibilisation, information et échanges techniques

La sensibilisation, l'information et les échanges techniques font également partie intégrante du programme ; un projet pédagogique piloté par l'ALEPE est d'ailleurs en cours de définition.



CEN LOZERE



M. KLESZEWSKI



CEN LOZERE

## Participation au projet européen Life+ Mil'ouv

Dans le cadre du projet européen Life+ Mil'ouv, coordonné par le CEN L-R (voir page 14), le CEN Lozère et le service pastoral de la Chambre régionale d'agriculture ont conjointement réalisé des diagnostics et suivis sur 2 fermes du causse Méjean, hors de la zone de cœur du Parc. A travers le regard croisé entre éleveur, technicien pastoraliste et naturaliste, la démarche Mil'ouv propose un accompa-

gnement personnalisé sur la gestion pastorale et écologique des milieux ouverts, basé sur une utilisation de la ressource pastorale permettant de garantir la préservation de la biodiversité en contribuant à l'autonomie des exploitations.

En savoir plus : <http://www.lifemilouv.org/>



A. LAGRAVE

## ■ Informer et sensibiliser, partager et transmettre



CEN LOZERE



CEN LOZERE

Le CEN Lozère anime régulièrement des sorties à destination du grand public, participe à la formation de futurs gestionnaires d'espaces naturels et contribue à développer des échanges et des informations auprès des professionnels. Au cours de l'année, 210 personnes ont participé aux différentes sorties, chantiers de bénévoles et autres formations proposées.

## ■ Pour une prise en compte des enjeux de préservation des milieux naturels et de la biodiversité, dans l'intérêt général



CEN LOZERE

*Des partenaires qui s'engagent pour la préservation de la biodiversité et la connaissance des milieux naturels en Lozère*

Malgré un contexte global peu favorable à la protection de la nature, le CEN Lozère poursuit sa mission de veille et d'appui aux structures et aux politiques publiques pour une prise en compte intégrée des milieux naturels et de la biodiversité dans l'aménagement du territoire.

En 2016, le CEN Lozère a en outre apporté un appui à la démarche du département sur les Espaces naturels sensibles et a réalisé des visites-conseils et expertises à la demande de collectivités, du Syndicat mixte Lot Dourdou, de l'ONF et de la DDT.



CEN LOZERE

Le réseau «zones humides» en Lozère (SAGNE 48 et «Plan Loire»)

- 46 gestionnaires
- 48 sites
- 638 ha de tourbières et autres milieux humides gérés et conservés

### Chiffres clés du CEN Lozère

- 54 sites en gestion partenariale
- 2081 ha de terrains co-gérés
- 54 gestionnaires partenaires



F. LEPINE



M. KIESCZEWSKI

Le CEN L-R a accueilli le *Séminaire national du réseau des Conservatoires d'espaces naturels* qui s'est déroulé du 12 au 16 octobre au village vacances du Lazaret à Sète autour de la thématique «Réseau des Conservatoires : partageons nos savoir-faire !»

Il a rassemblé plus de 330 personnes dont une cinquantaine d'administrateurs. Comme chaque année, ce fut l'occasion d'échanger et de partager nos idées, expériences et projets pour avancer ensemble et au bénéfice de tout le réseau.

Cette édition a été ponctuée de nombreux temps forts et un fil-rouge photographique dédié à un nouveau participant «Mr. Tableau de bord».

La première matinée en plénière, consacrée aux retours d'expériences du réseau, fut particulièrement appréciée.

Les riches débats dans les 20 ateliers de travail proposés ont permis entre autres de faire une synthèse de l'implication du réseau dans l'élaboration de la loi Biodiversité, de partager des expériences sur plusieurs thématiques, espèces exo-

## Séminaire national des CEN à Sète

tiques envahissantes, forêts, intendance du territoire, mesures compensatoires, animation foncière, géomatique...

Les représentants du personnel ont animé un moment d'échanges pour inaugurer notamment un site Internet dédié aux salariés ([www.reseau-social-cen.org](http://www.reseau-social-cen.org)).

Comme à chaque rencontre, le tradition-



M. KIESCZEWSKI

nel «buffet des terroirs» et le «buffet des publications» ont régalé les papilles et les esprits. Pour éviter le gaspillage de la nourriture en abondance, le Secours populaire a été sollicité pour récupérer les denrées non consommées.

Pour terminer, le séminaire a permis à de nombreux participants de faire connaissance avec le phénomène climatique de l'épisode cévenol au cours duquel près de 400 mm de pluies sont tombées en Cévennes ! Ils ont quand même pu apprécier aussi le soleil de la Méditerranée le samedi au cours des visites de terrain qui ont clos ce séminaire.

Un grand merci à tous (administrateurs, salariés, bénévoles, musiciens...) pour leurs participations, leurs aides, leurs échanges et pour leurs idées !

Retrouvez la «mémoire» de ce séminaire (photos, synthèses des CTT, diaporamas...) dans la rubrique séminaire de Sète de l'extranet <http://www.reseau-cen.org/fr/extranet/seminaire-des-conservatoires-sete>

### La «Pensée sauvage» à Gilles BOUSQUET, Vice-président du CEN L-R



Lors de la traditionnelle remise de la "Pensée sauvage" du réseau des CEN, Gilles BOUSQUET, Vice-président du CEN L-R a reçu cette distinction honorifique du réseau.

Elle vient récompenser l'implication et le compagnonage continu de Gilles depuis la création du CORFFEN, ancêtre du CEN L-R en 1990 jusqu'à aujourd'hui.

Ajoutons qu'une autre «Pensée sauvage» a été décernée à Pierre DUCHEMIN, ancien président du CEN Sarthe, qui nous a quittés récemment.

## Rencontre des salariés des CEN de la nouvelle Région Occitanie/Pyrénées - Méditerranée

La première rencontre des salariés des CEN de la nouvelle grande région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, qui devait avoir lieu fin 2016 a été organisée le 30 janvier 2017 à Carcassonne à la DDTM de l'Aude. Elle a regroupé une cinquantaine de salariés des deux CEN régionaux (Midi-Pyrénées et Langue-

doc-Roussillon) et le CEN Lozère. Le CEN Ariège a été représenté par le CEN Midi-Pyrénées.

Cette première rencontre a été l'occasion de faire connaissance et de présenter les grands programmes et actions menées par les différents CEN.

Les échanges qui ont suivi ont notamment permis d'identifier les thématiques communes pouvant donner lieu à des axes de coopération renforcée entre les CEN et les possibilités de montage de projets communs à l'image de l'actuel projet d'Atlas Papillons et Libellules d'Occitanie.



M. COURONNE



M. COURONNE



M. COURONNE

## Vie de la fédération des CEN

Le CEN L-R participe à la vie de la fédération des CEN via deux canaux :

- Jacques LEPART, Président du CEN L-R et Vice-Président de la Fédération des CEN, qui participe à la vie des instances du réseau (Conseil d'administration et Bureau de la fédération des CEN),

- l'animation et/ou la participation à plusieurs groupes de travail créés au sein du réseau sur différentes thématiques : géomatique, travaux de gestion, foncier et mesures compensatoires...

## Conseil scientifique du CEN L-R

Le Conseil scientifique n'a pas tenu de réunion plénière en 2016. Cependant, plusieurs membres ont été mobilisés durant toute l'année pour la mise en oeuvre de plusieurs projets et actions : Life Mil'ouv, Life Envoll, N2Gliss, Réserve naturelle des Gorges du Gardon, Sites naturels protégés des Salines et du Grau-du-roi, Atlas Papillons et libellules...

Par ailleurs, plusieurs membres ont représenté le CEN L-R à diverses manifestations scientifiques.

Signalons enfin que le Conseil scientifique dispose depuis fin 2016 d'une page spécifique sur le site Internet du CEN L-R. Cette page, dont le contenu est limité actuellement à la présentation du Conseil scientifique et de ses membres, est appelée à évoluer en donnant des informations sur les activités du Conseil scientifique.

Pour en savoir plus [www.cenlr.org/content/le-conseil-scientifique](http://www.cenlr.org/content/le-conseil-scientifique)

## Le bénévolat

Le CEN L-R bénéficie du travail bénévole des membres du Conseil d'administration et du Conseil scientifique et de celui d'une trentaine de bénévoles actifs qui s'investissent dans les activités du Conservatoire, notamment lors d'opérations comme «la Galerie éphémère», les Chantiers d'au-

tomne, les comptages d'espèces... Cet engagement citoyen de bénévoles joue un rôle de plus en plus important au sein du CEN L-R, d'où la nécessité d'une valorisation de plus en plus fine de ce bénévolat. Ainsi, en 2016, il est estimé à plus de 1100 jours (900 jours en 2015).



M. ACHERAR



M. ACHERAR

## Assemblée générale décentralisée dans les territoires gérés : une expérience à renouveler !

L'Assemblée générale ordinaire statutaire, qui s'est tenue le 11 juin 2016, a été accueillie cette année par la mairie de Mas-de-Londres que nous remercions pour son accueil. La visite organisée l'après-midi a permis de faire connaissance avec les sites sur lesquels nous intervenons, d'avoir des informations sur la gestion et de rencontrer les exploitants agricoles avec lesquels nous travaillons.

Cette «décentralisation» des Assemblées générales répond au souci d'aller à la ren-

contre des collectivités locales dans lesquelles sont situés nos sites et avec lesquelles nous travaillons. Elle permet aussi aux membres du CEN L-R de découvrir les sites que nous protégeons et de faire connaissance avec les partenaires locaux, notamment les agriculteurs avec lesquels nous avons des conventions pour la gestion des sites. Une belle journée très riche à renouveler !



# VIE ASSOCIATIVE

## ■ Conseil d'administration

### Composition du Conseil d'Administration (suite à l'Assemblée Générale du 10 juin 2017)

Collège	Membres élus (individuels et associatifs) ou désignés (de droit)
<b>Membres individuels</b>	Louis-Dominique AUCLAIR, Daniel CREPIN, Franck DUGUEPEROUX, Claudie HOUSSARD, David LACAZE, Jacques LEPART, Arnaud MARTIN, Christine SORLI, Olivier THALER
<b>Membres associatifs</b>	ACCM (Stéphan ARNASSANT), ALEPE (Rémi DESTRE), CO-GARD (Gilles BOUSQUET), Ecologistes de l'Euzière (François ROUSSET), SFO Languedoc (Michel NICOLE), OPIE (Jean Pierre LUMARET), SPN Gard (Jean-François GOSSELIN), GNUM (Aymeric BRISSAUD), SHHNNH (Gérard DUVALLET)
<b>Membres associés</b>	
<b>Membres de droit</b>	Fédération des CEN (Christophe LEPINE), CEN Lozère (Alain LAGRAVE), Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée (Christian DUPRAZ, Hussein BOURGU), Département de l'Hérault (Christophe MORGO), Département des Pyrénées Orientales (Martine ROLLAND), Gérard DUVALLET (Président du Conseil Scientifique)

Composition du bureau
<b>Président</b> : Jacques LEPART
<b>Vice-Président</b> : Gilles BOUSQUET
<b>Secrétaire Général</b> : Daniel CREPIN
<b>Secrétaire Adjoint</b> : L-D AUCLAIR
<b>Trésorier</b> : Olivier THALER
<b>Administrateurs</b> : David LACAZE Arnaud MARTIN Christine SORLI

Le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois en 2016 (30/04, 11/06, 29/10, 03/12).

Les principales délibérations ont concerné :

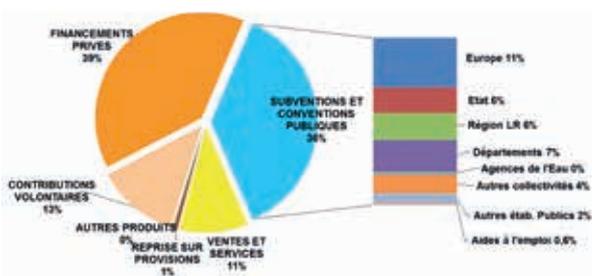
- l'élection des nouveaux membres du bureau,
- le budget prévisionnel et les programmes de l'année 2017.
- l'approbation des comptes 2015 et la préparation de l'assemblée générale 2016,
- l'avancement et discussion de la mise en oeuvre des mesures compensatoires,
- l'appel à positionnement de la Fédération des CEN sur la création d'une Fondation reconnue d'utilité publique
  - Délibérations sur la convention de cogestion des parcelles communales de Ville-neuve-lès-Maguelone et de la convention entre les Cen du bassin de la Loire et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- l'organisation du Séminaire national des CEN 2016 à Sète.

## ■ Assemblée générale

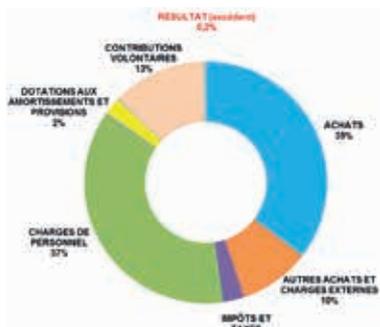
L'Assemblée générale ordinaire statutaire s'est tenue le 11 juin 2016 à Mas-de-Londres. (cf p. 29)

## Le bilan financier 2016

Origine des produits



Répartition des charges



## ■ Compte de résultat

En 2016, le compte de résultat s'établit à 2 184 929 € avec un résultat positif de 4 849 €, hors contributions volontaires\*, évaluées à 313 743 €. Le budget est quasi stable par rapport à 2015 (-3 %).

## ■ Le Bilan

Au 31 décembre 2016, le bilan s'équilibre à 6 052 847 €.

A l'actif, les immobilisations (nos biens, 1 240 496 €) sont stables. Désormais les acquisitions foncières sont versées au fonds de dotation du CEN L-R. Les créances sont en fortes hausses en raison des conventions à long terme pour la mise en œuvre des mesures compensatoires. Au passif, les fonds propres (1 319 693 €) sont stables. Les fonds dédiés augmentent pour les mêmes raisons que les créances. Enfin l'amélioration de notre trésorerie se poursuit.

\* En 2016, 7804 heures de travail ont été réalisées gracieusement par les bénévoles pour améliorer la connaissance, participer aux chantiers nature ou représenter l'association. Cet investissement bénévole, valorisé à 262 500 €, est essentiel, il fonde notre statut associatif.



## ■ Organigramme du CEN L-R (au 01/07/2017)

<p><b>Président :</b> Jacques LEPART <b>Président du Conseil scientifique :</b> Gérard DUVALLET</p> <p><b>Directrice :</b> Sonia BERTRAND (04 67 02 64 97)</p> <p><b>Secrétaire administrative :</b> Marthe VERGNAY (04 67 02 21 28)</p> <p><b>Secrétariat vie associative :</b> Marine COURONNE (04 67 02 21 28)</p>	<p><b>Comptabilité et gestion administrative :</b> Cabinet JP Audit, Montpellier Groupement d'employeur GEG2A, Montpellier</p> <p><b>Commissariat aux Comptes :</b> Cabinet KPMG, Perpignan</p>
---	---

Missions thématiques et territoriales			
Habitats naturels et flore	Faune	Gestion de sites	Agri-environnement
<p><b>Responsable de projets</b> Mario KLESCZEWSKI (04 67 02 64 98)</p> <p><b>Chargés de projets</b> Sébastien GIRARDIN (04 67 02 64 98) Romain BOUTELOUP (06 15 28 16 23)</p> <p><b>Chargés de gestion écologique</b> Marion TANNE (04 67 02 21 29) Pierre GUENIOT (04 67 02 21 29)</p>	<p><b>Responsable de projets</b> <b>Coordinateur du Plan national d'action Aigle de Bonelli</b> Olivier SCHER (04 67 29 90 65)</p> <p><b>Chargés de projets</b> Fabien LEPINE (04 67 29 90 64) Rémi JULLIAN (04 67 15 69 72) Lionel COURMONT (06 29 98 66 56)</p> <p><b>Chargés de gestion écologique</b> Alexis RONDEAU (04 67 29 90 64) Jérémy DEMAY (04 67 29 90 65) Clément HENNIAUX (06 81 32 87 63)</p>	<p><b>Animation du Pôle Gestion</b> Rémi JULLIAN (04 67 15 69 72)</p> <p><b>RNR Gorges du Gardon</b> (04 67 29 90 66) Pauline BERNARD Conservatrice Maxime GAYMARD Chargé de gestion, garde</p> <p><b>Salines de Villeneuve</b> (04 67 27 82 24) Ludovic FOULC Conservateur, garde du littoral</p> <p><b>Autres sites en gestion</b> (nous contacter pour les référents sites)</p>	<p><b>Chargés de projets</b> Lionel PIRSOU (04 67 29 99 71) Pascal CAUCHOIS (04 67 29 90 64)</p> <p><b>Programme LIFE+ MIL'OUV</b> Coordinateur : Sébastien GIRARDIN (04 67 02 64 98)</p> <p><b>Contrat d'apprentissage</b> Guilhem DESSAILLY</p> <p><b>Chargée de gestion agro-écologie</b> Lucie NOËL</p>

Missions d'appui			Valorisation et animation de réseaux	
Système d'information	Accompagnement de projets	Gestion de milieux	Valorisation Communication Opérations nationales	Pôle -relais lagunes méditerranéennes
<p><b>Responsable de projets</b> Mathieu BOSSAERT (04 67 29 90 65)</p>	<p><b>Chargée de gestion</b> Nathalie HIESSLER (04 67 29 90 65) Mesures compensatoires</p> <p><b>Responsable de projets</b> Thibaut RODRIGUEZ (04 67 02 21 30)</p>	<p><b>Chargé de gestion</b> Alexis RONDEAU (04 67 29 90 64)</p> <p><b>Technicienne de gestion</b> Marine COURONNE (04 67 02 21 28)</p>	<p><b>Chargé de projets</b> Mohand ACHERAR (04 67 29 90 65)</p>	<p><b>Responsable de projets</b> Magali BOYCE (04 67 58 43 34)</p>

## Mouvement de personnels, formation, stagiaires

### ■ L'équipe salariée

En 2016, 28 personnes (68% d'hommes et 32% de femmes) ont composé l'équipe salariée pour 23 ETP. Au 1er juillet 2017, le CEN L-R compte 27 salariés dont 22 en CDI et 1 contrat d'apprentissage.

En 2016, après respectivement plus de 4 années et 2 années passées à œuvrer à nos côtés, Carole SAINGLAS et Cyrielle BERNARD ont quitté le CEN L-R. Nous les remercions pour leur investissement dans l'action du CEN L-R et leur souhaitons bonne route.

### ■ Formation 2016

Le plan de formation a permis à l'équipe de suivre plus de 115 jours de formations organisées par l'ATEN et d'autres organismes, ainsi que dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

### ■ L'accueil de stagiaires et service civique

En 2016, le CEN L-R a reçu 4 étudiants en stage (de plus de 2 mois) représentant 20 mois soit 1,7 équivalents temps plein : Suzie CORBI, Benoit GINET, Oscar HADJ BACHIR, Maria IGUAL BELTRAN.

Adeline BRISSAUD et Quentin RAVOUX ont été accueillis en service civique, respectivement pour 3 et 5 mois.

L'équipe du CEN L-R les remercie vivement pour leur travail et pour leur investissement dans les missions qui leur ont été confiées.



www.reseau-cen.org

Le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon est membre du réseau des Conservatoires d'espaces naturels qui regroupe 29 conservatoires régionaux et départementaux.

Plusieurs partenaires soutiennent ses missions au travers de conventions :



D'autres partenaires soutiennent sur le plan technique et financier des actions conduites par le CEN L-R

**Collectivités et syndicats mixtes :**

Métropoles : Montpellier Méditerranée, Perpignan Méditerranée, Nîmes

Communautés d'agglomération, de communes : Causses Aigoual Cévennes, Grand Pic-Saint-Loup, Lézignan Corbières Minervois, Pays de l'Or, Pyrénées audoises, Thau agglo, Vallée de l'Hérault.

Communes : Barbaira, Belfort-sur-Rebenty, Belvis, Bessan, Brissac, Camplong d'Aude, Capendu, Caveirac, Comigne, Counozouls, Cubière-sur-Cinoble, Fabrègues, Grabels, Grau-du-Roi, La Capelle-Masmolène, Lespignan, Mas-de-Londres, Mazuby, Montlaur, Mornas, Nissan-lez-Ensérune, Notre Dame-de-Londres, Pradelles-en-Val, Peyrestortes, Saint Etienne-des-Sorts, Saint Guillem-le-Désert, Saint-Paul-de-Fenouillet, Saint-Paul-et-Valmalle, Sainte Colombe-sur-Guette, Sanilhac-Sagriès, Tuchan, Valliguières, Vendres, Villeneuve-les-Maguelone.

Syndicat Mixte des Etangs Littoraux, Syndicat Mixte de Protection et de Gestion de la Camargue gardoise, Syndicat Mixte du Delta de l'Aude, Syndicat Mixte du Bassin de Thau, Syndicat Mixte du Bassin de l'Or, Syndicat Mixte RIVAGE, Syndicat Mixte de gestion du Salagou, Syndicat Mixte du Massif et des Gorges du Gardon.

Office de l'environnement de la Corse  
Entente interdépartementale des Causses et Cévennes

PNR du Haut-Languedoc, PNR de la Narbonnaise en Méditerranée, PNR des Pyrénées catalanes

**Etablissements publics et assimilés :**

Agence des Aires Marines Protégées, ATEN, CBNMP, CEFE, INRA Montpellier, IRSTE, Ministère de la Défense, ONEMA, ONCFS, ONF,

Parc National des Cévennes, Parcs Nationaux de France, SAFER Languedoc-Roussillon, Sup Agro Montpellier et Florac, Université de Perpignan

**Chambres consulaires :**

Chambres d'Agriculture : Languedoc-Roussillon, Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées Orientales,

**Fondations et mécènes :**

Caisse d'Épargne L-R, EDF, Fondation de France, Fondation du Patrimoine, Fondation Nature et Découvertes, Fondation VEOLIA

**Associations :**

ADENA, ALEPE, Amis des marais du Vigueirat, ASFRA, Ass. Spéléo. de Nîmes, Aude nature, Aude Claire, CEN Lozère, CEN Midi-Pyrénées, CEN PACA, CIVAM L-R, COGard, CPIE des Causses Méridionaux, Ecologistes de l'Euzière, Fédérations départementales des chasseurs (11,30,34,66), Fédération régionale des chasseurs L-R, Fédération des réserves naturelles catalanes, FNE L-R, FR CIVAM, Gard nature, GRAINE L-R, Groupe Ornithologique du Roussillon, Institut de l'Élevage, La Salsepareille, Les Amis de Solan, LPO Mission Rapaces, LPO 11, LPO 34, LR Set, Méridionalis, ONEM, Océanides, Office Pour les Insectes et leur Environnement, Regard du vivant, Tela Botanica

**Organismes socio-professionnels et privés :**

Aéroport de Béziers-Agde, ASA de Lespignan, Biotope, BRL, Carrières et Travaux du Sud-Ouest, CEHM, Compagnie Nationale du Rhône, Cours Diderot, Ethicalia, CRPF, Fédérations des IGP Hérault et Gard, Groupe ACCOR, Lafarge, LR Set, OC'Via, Pôle Sup, Sud de France développement, Syndicat AOC Languedoc, RTE/INELFE

Merci aux propriétaires qui nous ont accordé leur confiance, aux adhérents et aux bénévoles pour leur aide précieuse.



**Siège social**

Immeuble le Thèbes  
26, allée de Mycènes  
34000 Montpellier  
Tél. 04 67 02 21 28 Fax. 04 67 58 42 19  
cenlr@cenlr.org www.cenlr.org



**Antenne Lozère**

5 bis Impasse Félix Remise  
48000 Mende  
Tél. 04 66 49 28 78  
conservatoire@cen-lozere.org  
www.cen-lozere.org

IMPRIM'VERT  
Conception et réalisation : Mohand ACHERAR (CEN L-R, 2017) Impression : Imp Oct. Saint Cely-du-Fesc